



" MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SERVIR "

VALLÉE DE LA PETITE NATION

VOL. 10 No. 41

ST-ANDRÉ-AVELLIN, QUE.

JEUDI, 19 AOUT 1971

Des dépenses inadmissibles de \$199,675. à la Régionale Papineau

AU CLUB
VOL-A-VOILE

Selon les informations fournies par le vérificateur de la Régionale Papineau, M. Jean-Marie Bertrand, ce montant de dépenses inadmissibles est causé en grande partie par le fait que la commission scolaire Régionale Papineau a dépassé les normes du ministère de l'éducation, pour fins de subvention d'équilibre budgétaire, ce qui veut dire que le montant de 199,675 devra être défrayé par les commissions scolaires locales.

Si les commissions scolaires locales affiliées à la Régionale Papineau avaient hâte de connaître les résultats de la normalisation de leurs états financiers pour l'année scolaire 1969-70, elles ont eu une double surprise, lundi soir, lors de l'assemblée régulière de la commission scolaire Régionale Papineau, tenue à Buckingham.

En effet, non seulement les délégués des commissions scolaires locales ont reçu la normalisation de leurs états financiers pour l'année 1969-70, mais également la normalisation pour l'année 1970-71. Par ailleurs, les mêmes délégués ont appris, à leur grande stupéfaction, que la Régionale Papineau avait totalisé durant ses deux dernières années scolaires des dépenses inadmissibles au montant de \$199,675, lesquelles dépenses seront réparties à chaque commission scolaire locale selon leur clientèle scolaire fréquentant le cours secondaire.

A noter cependant, pour le bénéfice des payeurs de taxes, qu'une bonne partie de ce montant a déjà été perçu par la plupart des commissions scolaires affiliées à la Régionale Papineau sur la facturation des comptes de taxes scolaires déjà envoyés aux contribuables.

Il reste que les délégués présents à l'assemblée n'ont pas approuvé sans rouspéter ces dépenses inadmissibles; le délégué Gilles Paquette, de la Commission scolaire de la Vallée de la Lièvre a demandé aux commissaires de faire une enquête en ce qui concerne le montant inadmissible pour l'année 1970-

1971, soit \$121,845. Pour M. Paquette, il s'agit de savoir pourquoi l'administration ne se tient pas en deça des normes du ministère. Le président Rémi Morin a promis aux délégués que les commissaires allaient exiger des explications. Par ailleurs le directeur général a informé les commissaires et les délégués qu'il avait l'intention de soumettre, un sommaire mensuel des dépenses, à compter de septembre, ce qui permettra aux commissaires de veiller à ce que les dépenses ne dépassent pas, autant que faire se peut, les normes du ministère de l'Éducation.

LES DELEGUES REFUSENT D'ADOPTER UN BUDGET PRELIMINAIRE.

Le Bureau des délégués à la Régionale Papineau, réuni en assemblée régulière lundi soir, a refusé d'approuver des prévisions budgétaires incomplètes, tant et aussi longtemps que le budget total de la commission scolaire n'aura pas été terminé, et étudié par les commissaires.

Lundi soir, le directeur général a présenté aux délégués des prévisions budgétaires non complètes pour un montant de \$737,346, lesquelles comportaient en plus des dépenses inadmissibles pour un montant de \$17,309. Or comme le budget total de la commission scolaire Régionale Papineau se chiffre à environ quatre millions, les délégués ont refusé d'approuver les prévisions préliminaires qui leur furent présentées, craignant que le montant d'inadmissibilité soit sensiblement augmenté, lorsque le budget en son entier sera présenté.

Les délégués ont surtout questionné le coût de la surveillance qui serait de l'ordre de \$20,000, selon les prévisions soumises lundi soir. Ils ont donc proposé que le budget soit complété, puis présenté aux commissaires qui l'étudieront et qui soumettront leurs recommandations aux délégués avant que ces derniers ne l'approuvent.

Le nouveau planeur-école bi-place CF-QYI est au vol à St-André-Avellin depuis le 16 juillet, ayant à son compte en peu de temps plus de 200 envolées.

Pour la deuxième année consécutive les planeurs du Club font un séjour de 6 semaines à cet aéroport dont l'activité saisonnière dépasse largement celle du nôtre. On en retire en plus d'une saine propagande favorable au vol plané, des revenus substantiels qui aident le Club à réaliser ses projets.

Les planeurs seront de retour à l'aéroport local pour la fin de cette semaine, soit le 21 août, à moins de difficultés imprévues du côté mécanique ou atmosphérique.

Grâce à l'amabilité et à la prévoyance de notre député de Papineau, M. Mark Assad, on compte sur une amélioration visible et bienfaisante de notre aéroport de Buckingham, très bientôt. Des préparatifs se font présentement pour offrir au public deux "pageant aérien" le premier à St-André-Avellin le 29 août et le second à Buckingham le 19 septembre. Des annonces ultérieures donneront plus de précisions sur ces spectacles de l'air.

DOMMAGES CAUSES PAR LA Foudre



Lors de l'orage électrique de lundi soir le 9 août, la maison de M. Jean-Marie Leblanc fut lourdement touchée par la foudre lorsque cette dernière frappée sur l'entrée électrique située à l'arrière de la maison. Les dommages sont considérables. Fort heureusement, aucune des personnes qui se trouvaient à l'intérieur de la maison ne furent blessées.

Photo - Vallée.

Avis à tous les intéressés

Assemblée du Hockey Mineur à Thurso,
jeudi le 26 septembre

M. Pierre Paquette président de l'Association du Hockey Mineur de Thurso convoque tous les parents et les intéressés, à une importante assemblée annuelle de l'Association du Hockey mineur de Thurso à la salle de l'hôtel de ville à 8.00 p.m., le jeudi 26 septembre. Au cours de cette importante assemblée l'on pourra prendre connaissance du rapport financier et des opérations détaillées de l'année 1969-70. Toutes les personnes présentes recevront ce rapport. Aussi, en même temps aura lieu l'assemblée annuelle pour l'élection d'un nouveau bureau de direction auprès de l'Association du Hockey Mineur de Thurso. La population et les parents intéressés au bien-être des jeunes hockeyeurs de la ville de Thurso. Aussi, les personnes ayant des questions d'ordre administrative, pourront le faire lors de l'assemblée.

L'on s'attend à ce qu'il y ait du nouveau sang dans l'organisation du Hockey Mineur de Thurso.

BIENVENUE A TOUS ET CHACUN.

Yvan.

La Caisse Populaire de Plaisance

.... page 3

"MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SERVIR"



VALLEE DE LA PETITE NATION

C.P.: 30
Tél.: 986-5082
585 rue James
Buckingham, Qué.

Publié et imprimé par "Le Bulletin de Buckingham Inc."

Journal dévoué aux intérêts de la Petite-Nation:

Thurso, Plaisance, Papineauville, Fassett, Montebello, St-André-Avellin, Chénéville, Montpellier, St-Émile de Suffolk, Namur, Lac-des-Plages, Boileau, Duhamel, Ripon, N.-D. de la Paix, St-Rémi d'Amherst, St-Sixte, Ven-dee.

Représentants:

St-André-Avellin	: Mme. YVES CHARRON
Chénéville	: Mme A.H. LATOUR
Montebello	: M. FIDEL LALONDE
Papineauville	: M. ANDRE LAJOIE
Plaisance / Thurso	: M. JACQUES DUPONT
Ripon/Montpellier	: Mme. Séguin

Abonnement: Hors du Canada \$4.00
Canada-1 an..... \$3.00 Le numéro \$0.10

Courrier de deuxième classe enregistré au no. 0470
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec



Ce n'est pas "en roulant ma boule, en roulant" comme dans la chanson, mais bien "en roulant mon baril, en roulant"; et la popularité de ce nouveau jeu au pavillon des Enfants, à Terre des Hommes, est immense, comme on peut le constater d'après la photo.

La Revue "ÉCHANGES"
a vingt ans

JUSTICE ET VIOLENCE

Sous ce titre, son 100ème numéro propose une information, une réflexion sur un sujet d'une brûlante actualité. Au nom de la justice, des hommes se violentent quotidiennement, alors que chacun aspire au bonheur, à la liberté, au respect de tous. Pourquoi? Où est la justice humaine et chrétienne? A-t-on le droit d'être violent?

Faire de 1970 l'année de la violence est faux parce que c'est tronquer l'image globale de la violence. A côté de celle qui explose, il y a celle qui ne se remarque pas de prime abord car elle est subtile, diffuse, envahissante et souriante. Cette violence-là engendre la seconde et ce n'est sans doute pas sa moindre habileté que de la faire alors qu'il s'agit de la réaction la plus humaine qui soit devant l'injustice ou l'asservissement.

Ce "check-up" de la violence est tenté dans le 100ème numéro de la revue ECHANGES, qui célèbre cette année son vingtième anniversaire. Ce 100ème numéro vient après quelques autres cahiers qui, tous, depuis le premier, ont pour caractéristique d'être: des dossiers sur un seul sujet d'actualité, une information sur les problèmes des hommes d'aujourd'hui, un instrument de connaissance.

En résumé, le rôle d'ECHANGES est d'être un trait d'union entre l'Eglise et le monde, les croyants et les non-croyants, les adultes et les jeunes, les religieux et les laïcs. ECHANGES désire être un centre de dialogue libre et de réflexion entre les religieuses et les mass-media.

Fondée en avril 1951 par Soeur Françoise Vandermeersch à la demande des supérieures de sa congrégation "Les Auxiliatrices", la revue a commencé sans budget, sans publicité, par simple souscription. Elle s'est toujours maintenue, plus ou moins facilement, indépendante de tout groupe de presse ou de pression.

Son premier souci est de garder une totale liberté d'expression. A la demande de la supérieure des Soeurs Auxiliatrices, la revue est devenue depuis 1971 l'organe du Centre International d'Echanges Religieux, Culturels et Sociaux (C.I.D.E.R.C.S.)

Nos lecteurs peuvent s'abonner à "ECHANGES" en adressant simplement la somme de cinq dollars à PERIODICA Inc., 7045 avenue du Parc, Montréal 303, ce qui leur permettra de recevoir directement par la poste les cinq numéros publiés par ECHANGES chaque année.

La Voirie entend faire respecter la loi régissant les panneaux-réclames

Le ministère de la Voirie et des Travaux publics entend faire respecter la loi dans toute sa rigueur relativement à l'affi-

chage et l'installation de panneaux-réclames le long des routes et autoroutes de la belle province.

Certains commerçants comme certaines associations se permettent l'emprise du chemin public, pour leur publicité ou celle de leur commerce.

Selon la loi, les affiches publiques interdites le long des autoroutes et de certaines routes particulières.

La loi interdit l'affichage des panneaux-réclames sur les routes entretenues par le ministère de la voirie, sauf si l'affiche est placée à une distance d'au moins cent pieds et que ses dimensions n'excèdent pas dix pi. de longueur sur huit pi. de largeur.

La loi stipule aussi l'interdiction totale d'affichage sur certaines routes, notamment: la route Tour de l'Île d'Orléans. À cet endroit, il est interdit de placer ou d'installer aucun panneau-réclame de quelque nature que ce soit, qui puisse être vu de la route de ceinture connue sous le nom de Chemin Tour de l'Île. Il en est ainsi des routes de traverse connues sous les noms de Route des Caps, Nouvelle Traversée, Route Prévost, Route des Prêtres, Route St-Jean, Ste-Famille et Route d'Argenteau.

Le ministère croit de son devoir de recourir aux mesures de rigueur prévues par la loi, et ce en toute justice pour ceux qui observent la loi. Cette dernière vise un double objectif: assurer la sécurité routière et conserver l'esthétique le long des routes de la Province.

Création de la Société des Alcools du Québec

L'Assemblée nationale du Québec a adopté récemment le Bill 47 créant la Société des alcools du Québec. Les fonctions que remplissait la Régie des alcools seront partagées entre la Société des alcools du Québec qui s'occupera du commerce des alcools et la Commission de contrôle des permis d'alcool créée par le Bill 44.

La Société est dirigée par un conseil d'administration de sept membres nommés par le gouvernement. Le mandat du président ne peut excéder dix ans; et celui des autres membres, trois ans. Le fonds social de la Société est de \$30,000,000.

La Société a pour fonctions de faire le commerce des boissons alcooliques et elle peut, en outre, avec l'autorisation du gouvernement, fabriquer des boissons alcooliques. Dans l'exercice de ses fonctions, elle peut notamment autoriser toute personne à vendre des boissons alcooliques à titre d'agent de la Société, lorsqu'il ne lui paraît pas opportun d'ouvrir un magasin dans une localité donnée.

En vertu de la loi, tout fabriquant de boissons alcooliques doit obtenir un permis à cette fin. Il existe six catégories de permis: permis de brasseur, permis de distillateur, permis de fabriquant de vin, permis de fabriquant de cidre fort, permis de fabriquant de vin léger et permis d'entrepôt.

Le gouvernement peut adopter des règlements en vue de l'application de la loi, notamment quant aux conditions de fabrication, de conservation et de manutention des boissons alcooliques.

La Société doit, chaque année, faire au ministre des finances un rapport de ses activités, lequel est déposé devant l'Assemblée nationale.

EDITORIAL C.J.R.C.

Le bien-être social et la jeunesse...

Une étude effectuée par le département sociale de la ville de Vancouver, aura sans doute des répercussions dans les autres villes canadiennes... En fait, il est souhaitable qu'une telle enquête soit répétée à travers le pays. Elle concerne le bien être social et la jeunesse. Nous avons déjà, dans un éditorial précédent, exprimé certaines réserves quant aux avantages sociaux dont nos jeunes bénéficient et dont les prestations encouragent souvent leur oisiveté, et facilitent l'obtention de drogues de toutes sortes.

Cent soixante-six (166) jeunes entre 18 et 25 ans ont été interviewés; 103 garçons et 63 filles. Seize pour cent (16%) avaient choisi le bien être social comme mode de vie... ils n'étaient pas du tout intéressés à travailler à plein temps. D'ailleurs, ils ne cherchaient que très rarement du travail, et ils estimaient demeurer indéfiniment sur le bien-être. Cinquante-quatre pour cent (54%) avaient quitté leurs études avant la 12ème année, reconnaissant ne pas posséder de métier valable. De plus, 58% avaient délibérément menti pour obtenir leurs prestations; 23%

sont quotidiennement adeptes de la drogue. Le reste, 70%, se dit désireux de travailler, mais ne prend pas la peine de trouver un emploi.

La même enquête a dévoilé que 15% de ces jeunes proviennent de familles déjà sur le bien-être social, 35% proviennent de familles de professionnels. Il est évident que les jeunes invoquent, comme raison de leur désir d'oisiveté, une participation à la révolution culturelle. Il est bien entendu, très difficile de substancier, dans notre contexte social, la rentabilité d'une révolution culturelle, du moins pour des jeunes qui ont perdu toute ambition, moteur de réalisations et de succès.

Le succès est d'ailleurs pour eux un peu capitaliste. Ils ont renié tout désir de vivre dans une société organisée, leur manière débraillée en font preuve. Ils s'ennuient à mort, comme dirait l'autre. Il faut donc analyser en profondeur de tels sondages, ils sont très révélateurs. Les municipalités de l'est du pays comprendraient peut-être mieux le phénomène qu'il n'est pas passager, s'ils organisaient une telle enquête, comme l'a fait Vancouver...

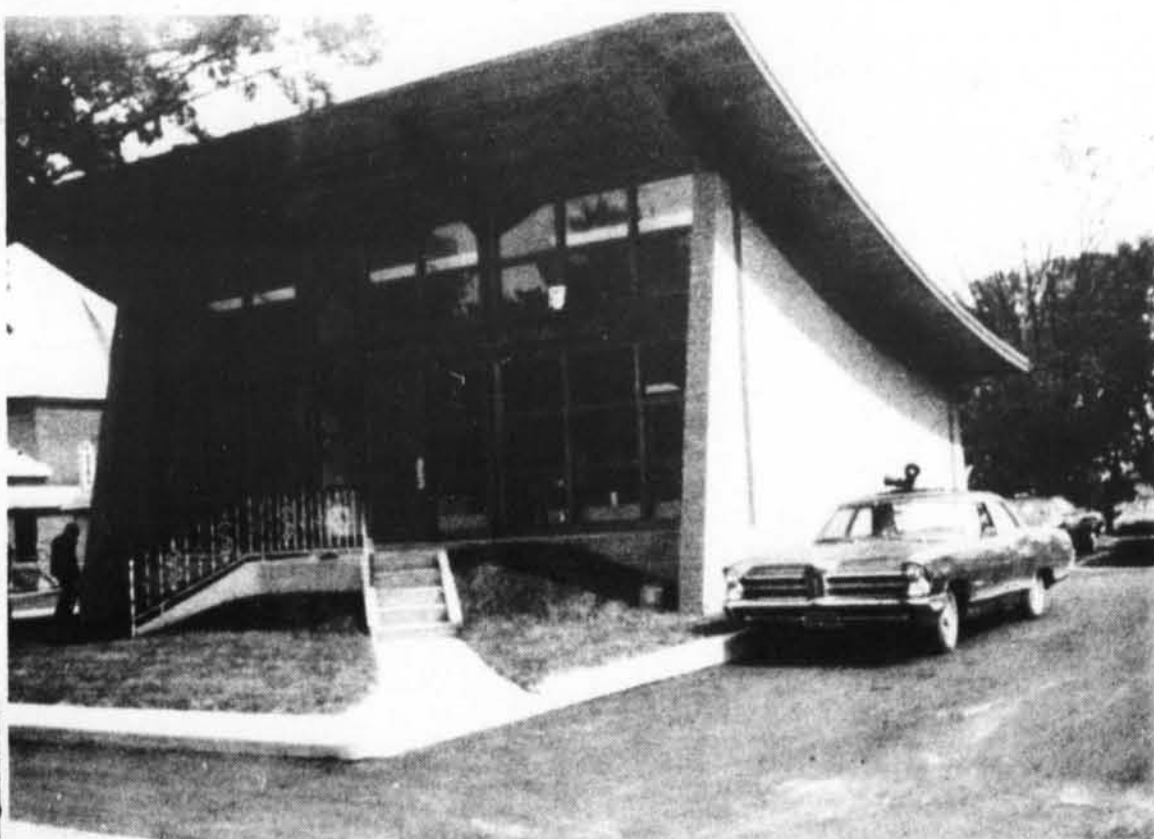
Nouvelle carte touristique

"L'Outaouais québécois"

L'Office du tourisme de l'Outaouais présente à la population, la nouvelle carte touristique: "L'Outaouais québécois", tirée à 200,000 exemplaires.

Les touristes trouveront à l'intérieur de cette carte des renseignements qui leur seront sûrement utiles à savoir: une liste complète des terrains de camping dans notre région et les facilités que l'on peut y trouver, en plus des terrains de golf, centres de ski et une liste complète des pourvoyeurs en chasse et pêche. Trois circuits touristiques: (Hull, Hull-métropolitain et Maniwaki) sont également proposés aux visiteurs dans la région.

Le nouvel édifice de la Caisse Populaire de Plaisance couronne les 16 années d'opération



Le nouvel édifice de la Caisse Populaire de Plaisance inauguré le 4 juillet 1971.

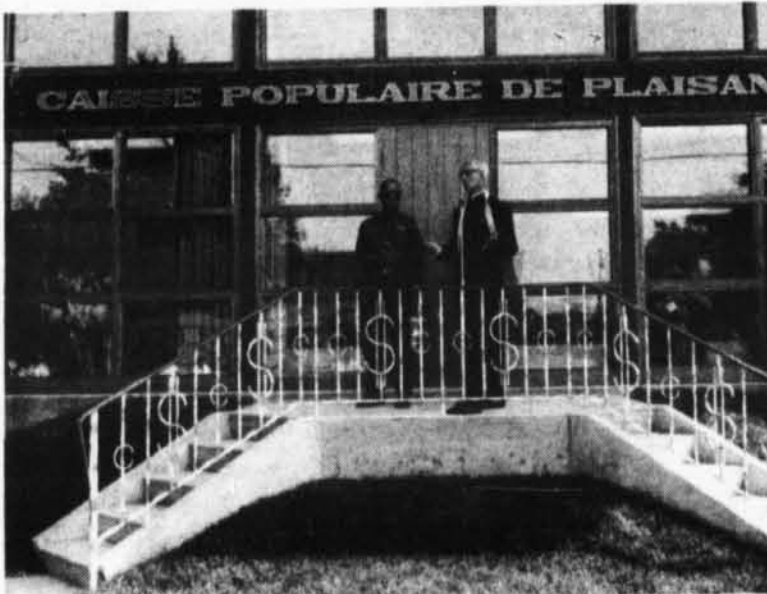


Nous reconnaissons de gauche à droite: MM. Aurèle Laplante, gérant Caisse Pop. Plaisance; Gaston Clermont, député fédéral de Gatineau; J.O. Lefebvre de l'Union Régionale; Omer Charron, président de la Caisse Pop. de Plaisance.

Fondée en 1954, soit après plus de 16 années d'opération, la Caisse Populaire se voit propriétaire d'un immeuble moderne, sobre et fonctionnel. Deux gérants se sont succédés depuis ces seize années de service à la population, soit MM. J. Emilien Guindon et Aurèle Laplante, gérant actuel. Notre maître de cérémonie, M. J.E. Guindon, débuta cette journée par la lecture d'accueil en rappelant l'histoire de la Caisse Populaire, dont les débuts plutôt modestes, ont permis à cette entreprise de se tracer un chiffre d'affaire dont la trajectoire est sans cesse à la hausse. M. l'Abbé Maurice Bilodeau, Curé de Plaisance, procéda ensuite à la bénédiction du nouvel édifice où il expliqua la nécessité d'implorer l'assistance du ciel sur une entreprise qui se veut et se doit d'aider ceux qui en ont le plus besoin. "Le Seigneur, a-t-il dit, a promis d'aider ceux qui l'honoreront."

Quelques invités furent également invités à prendre la parole lors de cette journée d'inauguration, mentionnons parmi ceux-ci, M. Gaston Clermont, député fédéral de Gatineau, M. J.O. Lefebvre, Union Régionale de Montréal, Bernard Pilon, gérant de la Caisse Populaire de St-André-Avellin, Mgr. Pierre Hunault de Plaisance. Ces personnes ont su par leurs paroles, féliciter les administrateurs, tout anciens qu'actuels de l'accumulation à leur crédit, d'une nouvelle réalisation dans le domaine de la coopération, de l'épargne et du crédit des Caisses Populaires Desjardins, et ont en plus accentué sur le rôle que la Caisse Populaire doit remplir auprès de la population.

M. Omer Charron, président de la Caisse Pop clôtura cette inauguration en lançant une invitation à tous les membres et invités à déguster un vin d'honneur tout en visitant le nouvel édifice. On remarquait également la présence de plusieurs présidents, gérants ou administrateurs des Caisses Pop avoisinantes.



M. Octave Laplante, accomplissait la tâche de cérémoniaire, lors de la bénédiction du nouvel édifice par M. l'Abbé Maurice Bilodeau, Curé de la paroisse de Plaisance.



Une partie de l'intérieur de la Caisse "Rôle renversé". M. le Curé Bilodeau qui répond au comptable Serge Legault.

Photos Le Bulletin - Marcel.

Andre Huguet - Latour

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Spécialiste en chauffage électrique

Plan Hydro-Quebec (si désiré avec remboursement \$4.92 par mois)
Filerie ou réservoir à eau chaude

142 PRINCIPALE
CHENEVILLE, LAC SIMON
428-3200

CARTES PROFESSIONNELLES

J.-M. BERTRAND ET ASSOCIÉ

Jean-Marie Bertrand, C.A., - Laurent Bertrand, C.A.
986-3393
164 EST, RUE MACLAREN BUCKINGHAM

TÉL. 983-2433

LEBEL ELECTRIQUE ENR.

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE - ELECTRIC HEATING
INDUSTRIEL - COMMERCIAL - RÉSIDENTIEL

ESTIMATION GRATUITE - FREE ESTIMATE
C.P. 129 ST-ANDRÉ-AVELLIN, QUÉ.

Dr. J. J. RAYMOND
Optométriste

Examen de la vue Tous les mercredis
de 3 hrs p.m. à 8 hrs p.m. à St-André-Avellin
TEL.: 983-6617

UNDERWATERS LTD.

*Sauvetage
*Dynamitage
*Photographie

986-8042 W. Giroux Buckingham

ROCHFORT GAGNON

représentant
La Mutual Life du Canada
Rue Henri-Bourassa, Papineauville, P.Q.
Tél 427-8992

Michelle Rossignol, Louise Dussault et Jean-Louis Paris, au «Petit théâtre», lundi à 21 h 30.

RIPON

PROMPT RETABLISSEMENT

A Mme Ovilá Patry qui est présentement à l'hôpital, dangereusement malade.

A François St-Pierre, fils de Romé qui a subi l'ablation des amygdales à l'hôpital de Buckingham de ses parents et de sa soeur.

Voyage organisé par les Dames Fermières de Ripon, LIEU: St-Hilaire; Les Textiles Aronelle, Ltée. INDUSTRIE: Raffinerie de sucre - Pommerie. DATE: 31 août. TARIFS: \$4.00 Prière s'inscrire le plus tôt possible chez Mme Lucien Sabourin.

VISITEURS:

M. et Mme Arthur Lacombe étaient les hôtes dernièrement de M. Mme Rolland Beaulieu Rouyn, ainsi que M. Mme J. Euclide Deschatelets et leurs deux filles, Denise et Lucie de Montréal.

M. Mme Maxime Massie recevaient en fin de semaine Mme Lucille Therrien et M. Mme Jean-Marc Grenon de Valleyfield, ainsi que Mme Jeanne Larocque et Berthe Caron de Montréal.

Des scouts ont campé près de la Nation, chez M. Arthur Lacombe, durant huit jours; ce groupe de Chambly est reparti très enchanté de leur séjour dans notre beau coin du pays.

REMERCIEMENTS:

M. Michel Lafontaine, organisateur de la soirée du 14, ainsi que la troupe théâtrale de Ripon remercient sincèrement d'abord ceux qui ont voulu prêter leur concours bien vouloir la soirée, car vous savez pour avoir le succès qu'on a eu, il a fallu beaucoup d'organisation; alors grand merci à tous ceux, et celles qui ont aidé; au restaurant, au bar, à l'ordre, à recueillir les entrées etc.

Un grand merci à tous ceux qui sont venus nous encourager par leur présence, car vous savez la réussite de cette soirée est due à vous qui êtes venus.

VOYAGEURS:

M. Mme Emilien Lacombe leurs deux fils Guy et Yves, ainsi que leurs épouses visitaient récemment le nord québécois. C'est-à-dire Saguenay - Lac St-Jean, etc.

M. Mme Réal Bourin, son gendre Rolland, L. Seize et leurs filles Fernande et Olivine et les petits ont visité aussi le Saguenay - Lac St-Jean, Bouchette, etc.

Kurt Sailer et son épouse Paulette Neveu, fille d'Euclide sont revenus d'un voyage en Suisse, où Kurt visitait sa famille, pendant un mois, ils en ont profité pour visiter plusieurs pays d'Europe.

M. Mme Adéard Grosseau visitaient leur fille à Rouyn, Mme Lili Lacelle.

M. et Mme Eugène Deschatelets visitaient Gatineau et sont revenus enchantés de leur voyage.....

Mlle Claudette Massie de Ripon et Francine Massie (fille de Léo et d'Alain) de Montréal ont fait du camping dans un des plus beaux centres de villégiature du nord "Le Lac Simon"; elles sont revenues bronzées les filles.

On ne peut pas dire que Ripon a vraiment un centre "Perspective Jeunesse" comme dans les grands centres, mais c'est tout comme, car les "Loisirs" ont un moniteur vraiment formidable en la personne de Serge Sabourin, étudiant, qui sait vraiment organiser les jeunes. Les parents ne sont pas inquiets en envoyant leurs jeunes passer leur journée presque complète sur le terrain. Si on pouvait avoir plus de jeux ce serait encore mieux, il faut bien s'organiser avec ce qu'on a.

Des jeunes vraiment débrouillard, organisent des rallys de bicyclette, et de vrais rallys s'impliqués et bien pensés. Bravo les jeunes! vos vacances sont bien vécues et formatrices. Continuez, on vous admire.

PAPINEAUVILLE

La direction des Diamants bleus corps de majorettes de Papineauville, tiens à remercier toute la population qui, lors de la journée "Lave-auto", organisée aux bénéfices de ce groupe, a contribué au succès de cette journée.

Fassett

MUNICIPAL:

Selon les derniers rapports de l'Assemblée du Conseil du 9 août, les travaux de déblaiement des ruines de l'hôtel C.P.R. seront exécutés d'ici deux semaines si nos informations sont pas soufflées. Très bientôt des élections municipales et nous tâcherons de suivre les campagnes électorales qui se feront. Déjà dans quelques localités les amorces sont déjà prêtes. Nous y reviendrons avec des déclarations de futurs candidats soit aux postes de maître ou de conseiller.

CONCOURS DE TIR:

Dimanche dernier avait lieu le concours de tir "Calibre 22" de l'Association de Chasse et Pêche Amateur Papineau de Fassett. Cette journée c'est avérée un vrai succès puisque au-delà de 80 personnes y sont venues et plus sieur parmi ces derniers se sont mérité de magnifiques dindes, qui furent remises à chaque gagnant. Un autre concours pour gros calibre cette fois, sera tenu au cours du mois de septembre. La direction de cette Association tiens à remercier tous et chacun qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Liste des gagnants du tournoi de tir calibre 22 de l'Association de Chasse et Pêche Amateur de Papineau tenue dimanche dernier à la Sablière McAdam de Papineauville. Les gagnants des trophées (pour hommes) avec un score de 85 sur 100 Jacques Boucher. (Pour dames) Mme Raymond Desrosiers 52 sur 100.

Les personnes qui se méritent une dinde furent: L. Curry, R. Desrosiers, J. Boucher, A. J. Pearson, L. Duclauque, P. Desrosiers, G. Joubert, G. Labonté, R. Lavictoire, R. Bisson, D. Boucher ainsi que les dames suivantes: M. Joanis, L. Boucher, D. Landriault et R. Desrosiers. Félicitations.

Lac-des-Plages

Bienvenue à M. et Mme Adéodard Larivière et sa petite famille au Lac. Ce dernier se portait acquéreur dimanche dernier, d'un terrain à cet endroit. Il va sans dire qu'il va en avoir plusieurs qui vont perdre leur job d'agent d'immeuble; Jacqueline est toute heureuse de cette acquisition. Déjà un bis est en marche. Pour information, tél.: 423 5593.

Les Dames Fermières tiennent à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont contribué au succès de leur bingo annuel et profitent de l'occasion pour inviter les personnes intéressées à leur vente de pâtisseries - maison, et friandises de toutes sortes, ainsi que lingerie neuve et usagée à prix ridicule. Bienvenue à tous.

St-André-Avellin

COMMERCE:

M. Henri Saumure de Thurso se portait acquéreur de l'hôtel Royal de St-André-Avellin. Cet établissement était la propriété de Mme Aldège Whissell.

BASEBALL MINEUR

VICTOIRE DES PEE WEE:

Félicitation à notre héros, Eric Shielon, qui par son attrapé régional, fit remonter le quart de final dans la lutte contre l'équipe de Papineauville. St-André-Avellin rencontrera maintenant en semi-finale, l'équipe Notre-Dame de la Paix. Bonne chance à nos Pee Wee.

ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DU COMTE DE PAPINEAU.

Le ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel sous le nom d'"Association des camionneurs artisans du comté de Papineau".

Le siège de cet organisme est situé à Thurso dans le district judiciaire de Hull.

Un avis de ce billet vient de paraître dans la Gazette officielle du Québec.

Lac Simon

Le numéro du billet gagnant du fauteuil du tirage qui avait lieu la semaine dernière aux profits des Canotiers est 530 791. La personne ayant ce billet peut réclamer son fauteuil gracieusement de Henri Charlebois à l'hôtel Le Manoir du Lac Simon.

BONNE FETE:

Joyeux anniversaire de naissance à André Lamotte qui a célébré son 13e anniversaire, le 13 août 1971. De la part de ton père, ta mère, Viviane, Lysanne, Paul et tous tes amis (es) de Timmins.

Chénéville

HEUREUSE CONVALESCENCE:

A Mme Simon Yell qui vient de passer trois semaines à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. De la part de tous ses enfants, parents et nombreux amis du Lac Simon.

LE "BULLDOZER" EST LA...

Le ministère de la Colonisation est à l'oeuvre de la Colonisation-ouest. Le chemin de bordure est commencé. De chez M. Armand Blain le "bulldozer" était rendu au lot "bulldozer" dès soir. M. Yvon Pilon maire du lac Simon, MM. les conseillers, sont enchantés du travail accompli. Les contribuables n'en croient pas leurs yeux.

LIGUE DE BALLE MOLLE FEMINE NE:

Chénéville remporte les honneurs de la série 2 de 3 de St-André-Avellin - Chénéville. Ces derniers attendent les gagnants de la série Ripon - Papineauville.



La reconnaissez-vous. On a plus les coiffeuses qu'on avait.

Chenedoo Sport Inc.

CHENEVILLE TEL.: 428-3979

Exposition de nos ski-doo 1972

Financement facile

Carte CHARGEX acceptée

Prix spéciaux pour MINI-BIKE BOMBARDIER

Party de blé dinde samedi le 21 août 1971

Prix toutes les heures à partir de 9.30 p.m.

HOTEL ROYAL, ST-ANDRÉ-AVELLIN



REMERCIEMENTS

Madame Lionel Dupuis et sa famille désirent remercier sincèrement tous les parents et amis qui, lors du décès de M. Lionel Dupuis, survenu le 15 juillet dernier, leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrande de messes, fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, messages de condoléances, visites ou assistance aux funérailles.

Association des Détaillants en Alimentation du Québec

Le 16ième congrès annuel de l'ADA - l'Association des détaillants en alimentation du Québec a lieu le 18 au 20 septembre à l'Hôtel Bonaventure.

M. Aimé Choquette, épicier de Magog, président de l'ADA, l'Association des détaillants en alimentation du Québec, dirigera l'ensemble des délibérations lors du 16ième congrès annuel de cet organisme patronal, tenu simultanément avec le Salon de l'épicerie, du samedi 18 au lundi 20 septembre, en l'Hôtel et à la Place Bonaventure, à Montréal.

M. Fernand Léveillé, administrateur général de l'ADA et organisateur de son 16ième congrès annuel, fera le thème de cette prochaine rencontre professionnelle: "Au service du consommateur", ainsi qu'un aperçu du programme.

L'inscription des participants au congrès se fera à compter de trois heures de l'après-midi, le 18 septembre, à l'Hôtel Bonaventure, alors que l'ouverture officielle du Salon de l'épicerie aura lieu à sept heures le même soir sous la présidence de l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Gérard D. Lévesque, à la Place Bonaventure.

Le dimanche 19 septembre, deux conférenciers de marque participeront au 16ième congrès de l'ADA; l'avant-midi, Mlle Niqutte Delange, publicitaire de l'Association des consommateurs du Canada, parlera de "L'épicerie au service du consommateur"; à deux heures l'après-midi, M. Léonard Roy, vice-président exécutif du Conseil de l'alimentation du Québec, tentera de répondre à la question "Est-ce que l'épicerie recherche à être au service du consommateur?".

Le lundi 20 septembre, le congrès général de l'ADA sera terminé en beauté à 7.30 P.M. par un banquet dans la Salle de bar Montréal de l'Hôtel Bonaventure et par la proclamation des gagnants du concours de l'épicerie de l'année (de la médaille d'or et de la bourse de \$1,000.00) et des grands prix dans les différents rayons de l'alimentation au détail.

Outre le 2ième Salon de l'épicerie, à la Place Bonaventure, de nombreuses activités récréatives ont été prévues à l'intention des membres de l'ADA et de leurs invités, dont une soirée costumée intitulée Fiesta Mexicana au nom d'un orchestre mexicain.

Pour obtenir des renseignements immédiats relativement au 16ième congrès annuel de l'Association des détaillants en alimentation du Québec on communique avec le secrétariat de l'ADA à (514) 254-7184, ou avec Gilles Rivet à (514) 376-6132, Case postale 975, Montréal 101, P.Q.

Feu vert au projet de la Société d'Aménagement de l'Outaouais

Les projets d'aménagement industriel et touristique de la Société d'aménagement de l'Outaouais viennent de franchir une nouvelle étape importante vers leur réalisation.

C'est par l'adoption d'arrêtés en conseil que le gouvernement du Québec a donné son accord de principe à plusieurs projets à caractère touristique et industriel soumis par la S.A.O., lesquels représenteront éventuellement un investissement de près de \$20,000,000.00 dans la région de l'Outaouais.

Le ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, de qui relève la Société d'aménagement de l'Outaouais, tient à souligner les projets de la S.A.O. cadrant avec les politiques et les objectifs du ministère de l'Industrie et du Commerce et celui du Tourisme de la Chasse et de la Pêche dans la région de l'Outaouais.

Les arrêtés en conseil adoptés le 21 juillet 1971, stipulaient que les projets en question sont acceptés conditionnellement à la participation du gouvernement du Canada ou d'organismes qui en dépendent. Ils seront réalisés et administrés par la Société d'Aménagement de l'Outaouais.

A ces fins, les arrêtés en conseil autorisent la Société d'Aménagement de l'Outaouais, après approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, à conclure des ententes avec le gouvernement du Canada ou tout organisme fédéral de même qu'avec tout autre organisme public y compris une municipalité. Ces négociations se feront sous l'égide de l'honorable Oswald Paret, ministre d'Etat responsable du ministère des Affaires intergouvernementales.

De plus, la Société d'aménagement de l'Outaouais est autorisée, après approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil à acquérir de gré à gré ou par voie d'expropriation les immeubles et droits réels requis.

Les fonds nécessaires à la réalisation des projets seront obtenus au moyen d'émissions d'obligations. En attendant de telles émissions, la Société d'aménagement de l'Outaouais pourra effectuer des emprunts temporaires qui lui permettront de démarrer sans tarder.

Rappelons que la Société d'Aménagement de l'Outaouais est un organisme para-gouvernemental créé par une loi du gouvernement du Québec (Loi de la Communauté régionale de l'Outaouais, chap 85 des lois de 1969) pour favoriser l'essor économique de la région de l'Outaouais québécois, c'est-à-dire les comtés de Hull, Gatineau, Papineau et Pontiac.

MENUES - DODUES

par GILAN

"Deux cagouleurs armés, masqués et solitaires firent irruption dans la succursale. Après avoir fait feu sur le gérant avec des carabines à canon tronqué, ils firent main basse sur le contenu de la caisse et prirent la fuite dans une puissante et luxueuse automobile de marque inconnue, tandis que le corps ensanglanté de l'infortunée victime, baignait dans une mare de sang". C'est à peu près dans ce style cher aux postes radiophoniques à

sensation que se bornait jusqu'à maintenant le roman policier québécois: ceci veut simplement dire qu'il était inexistant, et qu'il se bornait à "singer" les grands auteurs américains comme Peter Cheney et autres écrivains de la "Série Noire".

Maintenant, il y a MENUES - DODUES, par Gilan.

MENUES - DODUES, c'est l'atmosphère lourde de certaines villes de province, ses secrets d'alcôve, l'hypocrisie qui se dissimule sous la façade de respectabilité.

MENUES - DODUES, c'est l'aventure d'un homme tout simple qui devient d'une perversité démoniaque sous l'influence d'une maîtresse implacable: sa propre soeur!

MENUES - DODUES, une étude policière où la psychologie s'allie à la violence subtile pour créer un suspense des plus captivants.

MENUES - DODUES, un roman des Presses Libres, est en vente partout au prix de \$3.00 l'exemplaire.

On peut également se le procurer chez le distributeur exclusif: L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC., 1130, est, rue de La Gauchetière, Montréal 132 (523-1600).

MODIFICATION DANS LES LIMITES DE LA RESERVE DE CHASSE ET DE PECHE DU PARC LABELLE

Un territoire utilisé pour fins de villégiature avait été inclus dans la réserve du Parc Labelle; le gouvernement de décider qu'il y a lieu d'exclure le territoire en question de ladite réserve parce que la politique présente du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, concernant l'accessibilité du territoire au public n'est pas de faire disparaître les endroits de villégiature.

La réserve de chasse et de pêche du parc Labelle a été créée le 27 avril 1971 par le lieutenant-gouverneur en conseil qui, en vertu de la Loi de la Conservation de la Faune, peut établir des réserves de chasse et de pêche.

Un avis concernant la modification des limites de la réserve vient de paraître dans la Gazette officielle du Québec.

L'Université du Québec offrira des cours dès septembre 1971

EXTENSION DU RESEAU DANS L'OUTAOUAIS

L'Université du Québec, à la demande du ministère de l'Éducation, prend en charge la formation des enseignants de la région de l'Outaouais.

L'École normale de Hull, conformément aux vues de l'Université du Québec et du ministère de l'Éducation, sera abolie et les services qu'elle rendait seront fournis par l'Université du Québec.

L'Université du Québec offrira dans l'Outaouais, et dès septembre 1971, des cours permettant aux étudiants déjà engagés dans des programmes de formation des maîtres de les compléter; elle étudie la possibilité d'offrir également de nouveaux programmes de baccalauréat.

Telle est, résumée en trois points principaux, la forme que revêt l'intervention de l'Université du Québec dans la région de l'Outaouais. En prenant cette décision à sa dernière réunion l'Assemblée des gouverneurs de l'UQ a mis en place une direction des études universitaires dans l'Outaouais, sous la responsabilité du vice-président à l'enseignement de l'Université du Québec. Elle a aussi prévu que cette structure provisoire ne serait maintenue que pour une année, pour permettre d'établir une structure permanente.

L'ECOLE NORMALE DE HULL

La disparition de l'École normale de Hull a pour effet de remettre à l'Université du Québec la responsabilité totale de la formation et du perfectionnement des enseignants dans la région de l'Outaouais. A compter de septembre 1971, l'UQ acceptera des étudiants déjà engagés dans des programmes de brevets d'enseignement et tout autre étudiant susceptible de s'inscrire dans des programmes de l'Université du Québec qui pourraient être éventuellement offerts.

Les cours seront pris en charge par l'Université du Québec, qui pour le recrutement de son corps professoral dans l'Outaouais, s'est engagée à considérer en priorité les candidatures des professeurs de l'École normale de Hull.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation a convenu d'accorder à l'Université du Québec une subvention spéciale pour lui permettre d'assumer cette nouvelle tâche.

La mise en place de la direction des études de l'Université du Québec dans l'Outaouais vient étendre le réseau de l'UQ dans l'Outaouais. Le réseau couvre maintenant, en plus des quatre centres où sont implantées les constituantes de Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi et Rimouski, la ville de Québec où se trouvent l'Institut national de la recherche scientifique et l'École nationale d'administration publique, de même que les régions du Nord-Ouest québécois et de l'Outaouais.

RENSEIGNEMENTS:

Michel Dumas
Directeur de l'information
Université du Québec
Tél.: (418) 651-7220.

MUNICIPALITE SCOLAIRE SEIGNEURIE
AVIS
La Municipalité Scolaire Seigneurie recevra jusqu'à 4.00 heures de l'après-midi, JEUDI, LE 26 AOUT 1971, des offres pour l'achat d'un hangar sis à Montebello dans la cour de l'école St-Michel. "LES DEVIS et CONDITIONS" seront disponibles au bureau de la Commission Scolaire à compter du 12 AOUT 1971.

Hotel Commercial Montebello
L. Tremblay prop.
DANSE AVEC ORCHESTRE "LES CORONETS"
VENDREDI et SAMEDI
Soirée du Bon Vieux Temps tous les vendredis
Salle de reception TEL.:423- 6352

LE ROI DES BAS PRIX BOEUF DE L'OUEST
CHEZ GUY BISSON
Tél.: 983-2343 St-André-Avellin
Spéciaux les 19-20-21 et 26-27-28 août 1971

Jambon cuit Maple Leaf fesse, boîte 1½ lb	0.59	Rôti lard soc désossé roulé	0.59 lb.
Pois cannés boîte 19 oz, 5 pour	0.95	Jambon fesse maigre complet	0.59 lb.
Viande à lunch Kam, 2 boîtes	0.89	Saucisses maison lard et boeuf	0.59 lb.
Jus pamplemousse sucré 48 oz	0.39	Rôti lard maigre épaule	0.49 lb.
Soupe pois Vache, 3 boîtes	0.69	Bacon slab maigre	0.59 lb.
Soupe Bee Hive boîte 5 lbs	0.99	Bologna Maple Leaf complet	0.39 lb.
Soupe Lipton nouilles et poulet 2 pour	0.49	Cuisses poulet boîte 10 lbs	5.79
Boeuf bouillir haut de côte	0.65 lb.		
9 morceaux poulet Flamingo cuit en baril	1.95		
Chops boeuf 0.89 lb. EXTRA SPECIAL			





R. HOTTE
 CHENEVILLE 428-3242

Vente fin de saison

L'incomparable 4 portes 411 - 1971
 La Station Wagon automatique 1971
 et un choix parmi les coccinelles de
 luxe modèle '71.

Avons aussi 1 Karmann Ghia modèle 1970

JE LEUR LEVE MON CHAPEAU.....ET BIEN HAUT!

A tous ces jeunes qui à cause de leur volonté à l'entraînement physique et de leur adresse ont su représenter l'OUTAOUAIS, aux JEUX DU QUEBEC à RIVIERE DU LOUP en fin de semaine. Ils ont toute mon admiration!

CHAPEAU TRES HAUT EGALEMENT...

London, Ontario a couronné les Ambassadeurs de Gatineau-Buckingham (Corps de Majorettes et Clairons) Champion Canadien du Canadian Open. Classés parmi 14 corps enregistrés à la compétition, ils se sont classés parmi les 7 meilleurs et sont venus en compétition avec 3 corps Américains et 3 autres Canadiens. Les Ambassadeurs sont champions! Vive les Champions et qu'ils reçoivent chez eux l'hommage qu'ils n'ont pas volé!

A MONTEBELLO.....MARDI LE 24 AOUT 1971:

Tout à fait gratuitement, à la salle du Présentation High School, le groupe musical NECESSITE donnera un spectacle d'expression musicale à ne pas manquer. C'est une invitation à tous les jeunes et les moins jeunes.

PERMIS DE CONDUIRE..... A PAPINEAUVILLE:

C'est bien demain, vendredi le 20 août, jusqu'à midi, que se terminera l'examen pour permis de conduire débutée à 9 heures a.m. le 18 août. L'équipe mobile du Ministère québécois des Transports sera installée à "LA MAIRIE".

TOUS LES BILLETS VENDUS POUR LA NUIT DES DAMES

Au moment où je rédige ces lignes, c'est lundi, il reste une quinzaine de billets en vente pour la Nuit des Dames de vendredi le 20 août, à 10.30 hres p.m. au 2e étage de "LA MAIRIE" à Papineauville. Il est évident que lors de la parution de la présente édition il n'en restera plus. Il n'y aura aucun billet en vente à la porte, tel qu'annoncé à plusieurs reprises dans ce journal. Mais, puisque nous sommes conscients que des personnes ont fait l'acquisition de billets, seulement en signe d'encouragement à la Corporation des Loisirs de Papineauville, la direction annonce qu'elle pourra, à partir de 11.30 hres p.m. accueillir ceux qui ne se sont pas procurés de billets à l'avance et qui désirent y assister, autant comme il y aura de sièges restés vacants. Jusqu'à cette heure, la CDLP doit respecter la vente des 180 billets qu'elle a mise en marché et les personnes qui les ont payés. LE SPECTACLE aura lieu à 12.30 hres a.m. et le BAR restera ouvert jusqu'à 2.00 hres a.m.

L'OURAGAN DE SAMEDI..... L'AVEZ-VOUS VECU?

Le matin même j'avais pleuré la perte de 5 beaux pins que nous devions faire abattre autour de la maison pour calmer un peu la "panique rouge" qui s'empara de moi à chaque fois que le temps baissait et que le vent s'élevait depuis cet accident du

7 juin dernier... à 5.30 hres. le même après-midi, il faisait aussi sombre qu'au milieu de la soirée et nous étions les victimes à Papineauville, d'un ouragan que je baptiserai "Mal L.V." qui détruisait je ne sais combien d'arbres et causait des dommages de toutes sortes. Pour notre part, 8 de nos arbres ont été brisés et déracinés à quelques pieds de la maison. Il y a neuf ans, on disait que je me construisais dans le bois, et j'étais fier de cela, aujourd'hui, j'ai perdu 13 arbres du même coup et j'ai l'impression que je reviens en ville... j'aime moins ça. On a beau dire, c'est vrai et bien vrai: "Les hommes possèdent peut-être le sommet de la science; mais ils ne posséderont jamais autant de puissance que celle qui vient d'en-haut!"

JEAN-GUY DUBOIS PERD SON PERE

M. Dubois, professeur résident à Papineauville depuis plusieurs années et nouvellement édegé à titre de secrétaire-trésorier municipal a eu la douleur de perdre son père, décédé à Plessisville récemment. A lui et à sa famille, je veux m'unir à toute la population pour lui offrir les plus sincères condoléances.

N'OUBLIEZ PAS LA FETE CHAMPETRE DE SAMEDI

C'EST POUR TOUTE LA FAMILLE... il y aura de la place pour tout le monde. Les attractions seront nombreuses et intéressantes. LE MARCHE AUX PUCES DE MADELEINE BOUTIN connaît un grand succès; vous pourrez acheter des petites choses très intéressantes à prix d'aubaines. Une danse populaire sous la direction de Serge Laurin aura lieu pour clôturer cette fête d'une nuit et d'un jour.

PICNIC OU PIQUE-NIQUE... COMME ON VOUDRA...

Des lunchs aguichants pour une ou trois ou quatre personnes seront préparés par nos cordons-bleus bénévoles sous la direction de Mmes Yvette Desjardins et Germaine Clément (J'espère que je n'en n'oublie pas) et seront mis en vente aux bénéfices de la Corporation des Loisirs de Papineauville. Ceux qui préféreront manger autre chose, trouveront un restaurant à leur disposition. Nous piqueniquerons sur l'herbe avec la famille. Qu'on se le dise et qu'on vienne, c'est le souhait des organisateurs de la Fête champêtre du samedi 21 - Terrain de la Piscine.

LE CLOU DE LA FETE CHAMPETRE

ENCAN - ENCAN - ENCAN - Grâce à la générosité du Conseil Municipal du Village de Papineauville, la CDLP mettra à l'encan l'ex-camion municipal qui lui fut accordé en don à ces fins. De marque INTERNATIONAL, c'est un modèle 1962, avec dompe hydraulique, frais repeint (au pinceau) allez voir c'est du bien fait! et c'est un je ne sais combien de cylindres... je ne suis pas forte en mécanique, et je n'ai pu avoir ces détails, ce que je peux vous dire c'est que le président de la CDLP m'a dit: "C'est une capacité de 1 tonne, 1 tonne et quart ou 1 tonne et demi," je ne sais pas trop!" Sans rancune Jean-Guy:

A LA PROCHAINE.

Manoir Lac Simon

Danse avec orchestre "DELTA FIVE"
 Vendredi-Samedi-Dimanche

Maintenant service d'autobus gratuit de Chénéville à la plage Manoir. Départ de Chénéville à 1 hre et de la plage à 5.30 p.m.

Ecole de ski-nautique, saut tremplin tous les jours
 SPECTACLE NAUTIQUE AVEC LA TROUPE
 (RAY ST-AMAND, REVUE NAUTIQUE) ARGENTEUIL)
 sera présentée à tous les samedis à 6 hres p.m.
 face à l'hôtel Manoir Lac Simon

Plage idéale ouverte au public Diving Board - Saut nautique
 Clinique de ski nautique pour tous TEL.: 428-3344



L'OFFICE DU TOURISME DE L'OUTAOUAIS OUVRE UN COMPTOIR DE RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUE A OTTAWA

L'Office du tourisme de l'Outaouais ouvre à Ottawa un comptoir de renseignements touristiques pour la présente saison estivale.

En effet, la Direction du tou-

risme à la Société d'aménagement de l'Outaouais a aménagé un comptoir mobile de renseignements touristiques rue Rideau entre le Centre de Conférences et le Centre National des Arts. Trois jeunes hôtesses travaillent en équipe et distribuent, à cet endroit, des brochures publicitaires et incitent les touristes à séjourner dans l'Outaouais

québécois.

Les autres comptoirs de renseignements de l'Office du tourisme de l'Outaouais sont situés à Hull (dans l'édifice de la Commission de la Capitale nationale abritant le Musée de l'Outaouais), à Montebello (à l'Hôtel de Ville de l'endroit) et à Maniwaki (Centre culturel).



Steve Fiset poursuit une tournée sans précédent

Les dizaines de milliers de spectateurs qui ont applaudi Steve Fiset depuis la mi-juillet ont confirmé avec éloquence le titre de "Révélation de l'Année" qui lui fut récemment décerné. Le jeune chanteur fait partie de la troupe Musicorama '71, qui présente, en collaboration avec Coca-Cola Ltée, une série de 42 spectacles cette saison. Commencée en Abitibi, la tournée permettra aux artistes de se produire jusque sur la Côte Nord. Il va sans dire que la grande vedette de la troupe, Donald

Lautrec, attire des foules partout où il passe. En plus de Steve Fiset, il est secondé dans le spectacle par Renée Martel, Nada, Liette et François, l'Évolution et ses propres danseuses et choristes. La tournée de Musicorama '71 à laquelle les embouteilleurs de Coca-Cola Ltée participent étroitement, se poursuivra jusqu'au 29 août. Si les succès des premières semaines se maintiennent comme tout semble l'indiquer, cette cinquième saison d'activités sera la mieux réussie.



QUAND - QUAND

EN VILLE ET DANS LE COMTE

par JACQUES DUPONT

"CHACUN SON OPINION"

Lorsque j'ai lu et entendu que le Ministre Choquette responsable de la Justice au Québec avait gratifié trente sept personnes détenues au sujet de la crise d'octobre, je me suis dit: il est le responsable, il doit certainement y avoir pensé avant de relâcher les supposés membres du F.L.Q. Immédiatement, il m'est venu à l'esprit les questions suivantes: Le F.L.Q. était-il responsable de la crise d'octobre?... pourtant tous les actes de terreur qui ont été commis durant ce temps avaient été signés par le F.L.Q. L'autre question était la suivante: les responsables de la crise d'octobre vont-ils remettre la vie à M. Pierre Laporte?... C'est drôle, on entend encore parler de ceux qui ont été frustrés durant ces temps troublés, mais on entend rien dire de ce qu'a dû souffrir les familles Laporte et Cross, ... tout ça, ça semble être oublié.

Le ministre de la justice du Québec a pris une décision, il ne doit pas l'avoir prise seul, mais nous aussi, cette décision nous avons le droit de la questionner, l'avez-vous fait?...

LE HOCKEY DEJA? ...

Certes à Thurso et un peu partout dans la région, ça parle hockey, principalement, parce que le public en général a hâte de voir Guy Lafleur à l'oeuvre avec le Canadien. La question est plus brûlante présentement car on parle ici et là du contrat que "Guy" doit négocier avec la direction du Canadien, et aussi parce que l'on s'aperçoit que les journées sont moins longues et que l'hiver est juste au tournant. La population locale ne doute pas des succès que connaîtra "Guy Lafleur" dans la Ligue Nationale; ils ont simplement hâte de le voir évoluer en personne, où et surtout sur leur petite écran. Je crois que le hockey de la ligue nationale cette année et surtout le club Canadien, sera surveillé de plus près et il sera difficile d'enlever ces personnes colées à leur télévision. C'est à prendre note pour nos organisations locales...

LE TOURNOI DE GOLF "LABATT" CHALUT A BUCKINGHAM

Ce fut une belle journée, dimanche le 15 août au club de golf de Buckingham, où les représentants de la Brasserie Labatt, Rolland Chalut Inc., avait organisé un tournoi pour les membres de ce club. La température était idéale et les parties en général ont été bonnes. Le grand vainqueur du tournoi avec deux coups au-dessus de la normale fut Georges Lemay, suivi de près par Philippe Plouffe avec un 75. Jos Comtois roula un 76, Marcel Bisson un 77 et votre serviteur un 79. Gérard Fillion gagna le 2e net et Roland Fauvelle le troisième net. Dans la classe "B" le gagnant fut Réjean Leduc avec un 85 suivi de G. Goulet avec un 86 et J. Humphery avec un 86. R. Lamoureux avait un 87 dans les gagnants "net" on remarque L. Bigras, Jacques Lefebvre, P. Cosgrove. Dans la classe "C" le gagnant a été G. Poulin avec un 92 suivi de G. Brossard, Darcy Carrière et E.P. La-haie. Les gagnants score "net" pour cette classe ont été A. Guilbeault, K. Bradely et Robert Lahaie. Chez les dames je n'ai pas tous les résultats, mais je me rappelle que la gagnante était Mme Robert Guindon, suivie de Mlle Bastien, de Mme Bastien, et j'en oublie; Mme Desjardins a gagné, M. M. Gaétan Matte et qui encore? ... Ce fut une journée très bien réussie et Roland Fauvelle parlant au nom du président du club a bien voulu remercier Mme Chalut représentante de la Brasserie Labatt, mais il a aussi tenu à remercier sincèrement Réjean Desforges et J.M. Lefebvre qui étaient sur les lieux accompagnés de leurs épouses.

Une autre chose importante pour les golfeurs de Buckingham, c'est la soirée de "JEUDI" le 19 AOUT au club de golf, car c'est le début DU PLUS "GRAND" DU PLUS "GROS" tournoi organisé par les membres qui aura lieu dimanche le 22 AOUT. "72" golfeurs, trente-six équipes, de joueurs de classes "A et B" se mesureront dans un "tournoi spécial", avec des prix alléchants. La soirée de jeudi est pour les membres et leurs épouses. Ça doit débuter vers 9 heures P.M. - N'OUBLIEZ PAS, JEUDI LE 19 AOUT.



inter-loto

500 Place d'Armes, Montréal, Québec. Téléphone 873-5350

TIRAGE DU 12 AOÛT

861,143 BILLETS VENDUS, 880 GAGNANTS
\$519,500 EN PRIX

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	1 7 7 6 9 0 1
GAGNE	\$125,000.
8 BILLETS SE TERMINANT PAR	7 6 9 0 1
GAGNENT	\$5,000.
83 BILLETS SE TERMINANT PAR	6 9 0 1
GAGNENT	\$1,000.
786 BILLETS SE TERMINANT PAR	9 0 1
GAGNENT	\$250.
LE DEUXIÈME NUMÉRO COMPLET	2 1 7 7 0 4 5
GAGNE	\$50,000.
LE TROISIÈME NUMÉRO COMPLET	2 0 1 8 7 3 9
GAGNE	\$25,000.

Salle climatisée

THEATRE ROYAL

ST-ANDRE-AVELLIN

Dimanche 1ère rep.: 7 hres

2ème rep.: 9 hres

DIM. LUN. 22-23 AOÛT

18 ANS Adultes

Heidrun KUSSIN et Dieter KAISER dans:

Oswalt Kolle par exemple:

Adultère



EN COULEUR

Quatrième partie d'une série par Oswalt Kolle



GRANDS FILMS

ULLA JACOBSSON
PHILIPPE NOIRET
JEAN-CLAUDE DAUPHIN

ADOLPHE

L'ÉDUCATION AMOUREUSE

Beaucoup de bonheur aux nouveaux couples



Félicitation à M. et Mme Maurice Dambremont et Paulette Bé-lisle qui se sont épousés récemment.



Félicitation à Michel Therrien et Noella Courtemanche de Papineauville à l'occasion de leur mariage le 14 août.



Samedi le 24 juillet dernier, avait lieu à Montebello, le mariage de Mlle Claudette Pesant, fille de M. et Mme Rolland Pesant de Montebello à M. Jean-Yves Prévost, fils de M. et Mme Thérèse Prévost de St-Jérôme.

Photo: Studio Robert, Papineauville.



Le 24 juillet avait lieu le mariage de Pierrette, fille de M. et Mme Raoul Mireault de St-André-Avellin, à Normand, fils de M. et Mme Garin Daigle de Montréal. L'heureux événement fut couronné par une réception au Vieux Pin. Au retour de leur voyage de noce à Cape Cod, les nouveaux époux ont élu domicile à Montréal.



M. et Mme Jean-Guy Prud'homme (Lise St-Denis), lors de leur récent mariage célébré à Fassett. Les nouveaux mariés ont élu domicile à cet endroit.

Economie de temps

par Louise Sauvé

NOUS aimons tous prendre nos aises durant les mois d'été; les enfants sont en vacances et plusieurs personnes écourtent leurs journées. Mais que dire de la maman? Elle ne peut vraiment pas réduire ses heures de travail et tout ce qui peut alléger sa tâche, particulièrement à cette période, est certes bienvenu.

C'est probablement ainsi que les fabricants de tissus sont venus à sa rescousse en offrant les vêtements à pressage permanent. Plusieurs de ces articles n'ont jamais besoin de pressage s'ils sont lavés et séchés comme il faut. Ils sortent du séchoir pressés, frais et prêts à porter, quelles que soient la température et l'humidité.

Ce pressage permanent est donné en traitant le tissu, soit avant, soit après la fabrication du vêtement, avec un fini spécial nommé résine. Ce procédé est appliqué à pression, dans des fours à haute température. Ce fini devient permanent si le vêtement est utilisé et traité normalement. Plusieurs tissus peuvent être traités ainsi, dont des fibres et des mélanges comprenant le nylon, la rayonne, l'acétate, le polyester, le coton et même les lainages et la toile.

Je suis persuadée que les conseils suivants vous seront néanmoins utiles pour vous aider à prolonger l'existence de vos vêtements à pressage permanent et à vous faciliter la tâche.

Vérifiez chaque vêtement pour y déceler les taches possibles avant de le laver. Les collets et les poignets doivent généralement être "pré-traités" avant la lessive car ils ont tendance à absorber les huiles lorsqu'ils sont à pressage permanent. Mouillez-les à l'eau chaude et frottez-y ou brossez-y un additif tel le Borateem.

Tournez à l'envers les vêtements possédant des plis ou froissés, vous en réduirez ainsi l'usure et vous en prolongerez l'existence.

Souvenez-vous aussi, avant de les déposer dans la lessiveuse, de remonter les fermetures-éclair et les boutons-pression pour éviter de les endommager.

Ne surchargez pas votre lessiveuse. Les vêtements à pressage permanent doivent se mouvoir librement dans la machine pour bien se nettoyer. Evitez aussi un essorage excessif car vous risqueriez de gâter le fini des tissus. Ne remplissez pas non plus votre lessiveuse au complet.

Pour les vêtements salis normalement, utilisez de l'eau chaude ou tiède au cycle normal de lavage de 10 minutes. Pour les articles plus souillés, un pré-lavage est à conseiller. Lavez alors durant environ 3 minutes dans l'eau tiède à laquelle vous aurez ajouté une demi-tasse de Borateem, mais pas de détergent. Lessivez ensuite normalement à l'eau chaude.

Retirez sans délai les vêtements à pressage permanent de la lessiveuse à la fin du cycle final.

Si vous devez placer ces articles dans un séchoir, assurez-vous de les retirer dès que son fonctionnement est interrompu. Vous éviterez ainsi les faux plis. Remettez alors le vêtement à l'endroit et suspendez-le s'il s'agit d'une chemise, d'une jupe, d'un pantalon ou d'une blouse. Ainsi, il rafraîchira. Les autres vêtements seront pliés et rangés.

J'espère que ces quelques conseils vous aideront à alléger votre tâche d'entretien des vêtements durant cet été et que vous pourrez ainsi mieux jouir du soleil et du grand air.

Hotel-Motel Baie-Noire Plaisance

Le 27 août, grande épluchette de blé d'inde

AU PROGRAMME

Danse avec orchestre et Gala d'artistes

PERSPECTIVES-JEUNESSE EN PHOTOS...



La gagnante des 12 ans et plus; Mlle Linda St-Jacques reçoit son trophée de M. Gaston Clermont.



Les gagnantes des 12 ans et moins; Premier prix: Mlles Francine Labelle, Solange Boivin et Micheline Hotte en action.



Deuxième prix: Mlle Luce Legresley recevant son trophée de M. Victor Duguay, maire de Lochaber.



Troisième prix: Mlle Claudine Lepage recevant son trophée de M. Robert St-Laurent, député Grand-Chevalier.

Les 13, 14, 15 août avait lieu à Thurso la fin de semaine culturelle de Perspectives Jeunesse. Celle-ci s'avéra un franc succès puisqu'au-delà de 700 personnes assistèrent aux activités. Ces dernières comprenaient une danse, une exposition d'art et un concours amateur. Voici quelques photos relatant ces activités.



Exposition d'art



Les membres de l'orchestre: M. et Mme Bill Danis ainsi que Jean-Paul Cooke.

Bravo à toutes les autres participantes. Incidemment, nous tenons à remercier les Chevaliers de Colomb de nous avoir reçu dans leurs locaux.

Jacques Soucy - Christine Desforges pour Aspects Culturelles de Perspectives Jeunesse.

Télévision

La Dynastie des Forsyte
mardi 24, 19 h 30

"A louer": un épisode
où s'opposent amour et amour-propre

Ah! cette époque où l'on «s'habillait» pour aller dîner, où une femme du monde, au ravissement de son couturier et au désespoir de son mari, se changeait six fois par jour, où la jeunesse dorée faisait les cent coups tout en colportant les bons mots d'Oscar Wilde ou de

G. B. Shaw. Vous la vivrez, cette époque, le mardi 24 août, à la télévision française de Radio-Canada, lorsque commencera le 15e épisode de la **Dynastie des Forsyte**, à 19 h 30. Ce feuilleton télévisé, tiré du roman célèbre de John Galsworthy, est l'un des plus intéres-

Cinéma canadien
mercredi 25, 23 h 00

"Entre la mer
et l'eau douce",

avec Geneviève Bujold
et Claude Gauthier

Le mercredi 25 août à 23 heures, dans la série **Cinéma canadien**, vous verrez, à la chaîne française de Radio-Canada, un drame sentimental réalisé par Michel Brault, *Entre la mer et l'eau douce*, avec Geneviève Bujold, Claude Gauthier et Paul Gauthier.

Ce film d'environ une heure et vingt minutes raconte les aventures d'un certain Claude Tremblay, qui quitte son village de la Côte Nord pour venir travailler à Montréal. Il y fera la connaissance d'une serveuse de restaurant, Geneviève, à qui il fait la cour. Mais le succès que Claude remporte comme chanteur dans un concours d'amateurs est pour lui l'occasion d'une passade avec une femme mariée, d'où rupture entre Geneviève et lui. Alors, il retourne dans son village, puis revient dans la métropole où ses chansons lui réussissent.

Entre la mer et l'eau douce est un film remarquable par la qualité de la photographie, par ses extérieurs très soignés, et aussi par le talent de Geneviève Bujold, qui sait nous émouvoir. Il faut également souligner le talent musical de Claude Gauthier.

Vous aimerez ce film, dans lequel le réalisateur n'a pas cherché à dramatiser son sujet à tout prix. L'adaptation d'un jeune paysan à la vie urbaine constitue en soi une donnée assez forte pour retenir d'abord l'attention, et susciter ensuite un intérêt qui ne fait que s'accroître avec le récit.

Regardez *Entre la mer et l'eau douce*, le mercredi 25 août à 23 heures, à la télévision française de Radio-Canada.

sants de ces dernières années, et son succès, tant en Europe qu'en Amérique, augmente d'une semaine à l'autre.

Dans le 15e épisode, intitulé *A louer*, nous retrouvons Irène au cours d'un match de cricket. Ayant aperçu son ancien mari, Soames, elle le salue avec toute la froideur dont elle est capable. Mais il se reverront, elle et lui, car leurs enfants respectifs, Fleur et Jon, veulent se marier, et ils ignorent les litiges qui depuis très longtemps opposent les deux branches de leur famille.

Les principaux acteurs de la **Dynastie des Forsyte** sont Kenneth More, Eric Porter, Nyree Dawn Porter, Susan Hampshire, John Bancroft, Anna Korwin.

Donald Wilson a adapté le roman à la télévision. Réalisation: David Giles. C'est une production de la BBC.

HOTEL CAPITOL, THURSO

SOIREE DU BON VIEUX TEMPS

EPLUCHETTE DE BLE DINDE LE 20 AOUT 1971

Prix de présence

Programme d'amateurs

Prix pour l'épi couleur

Concours danse à deux

Jeux d'occasion

Chaise musicale

"AUTRES JEUX SUR DEMANDE"

Orchestre "LES ROADMEN"

Danse carrée

BIENVENUE
A TOUS

Réservation: 985-2010

F. LACASSE, PROP.

Adm.: Gratia

Ray. Hotte, n.c.

Mlle Lorraine Labrie élue Miss Lac-des-Plages



Vendredi dernier, la population estivante s'élisait une Miss qui fut choisie parmi sept concurrentes, toutes aussi jolies les unes que les autres. Le concours annuel de Miss Lac des Plages remporte toujours la ferveur du public nombreux qui se rend à l'Hôtel Mon Chez Nous pour admirer ces beautés. Les concurrentes, Anne-Marie Venne, Carole Jodoin, Myrza Bourbeau, Claudine Kouri, Louise Loïselle, Diane Ross et la gagnante Lorraine Labrie se sont mérités de très beaux prix. Cette dernière fut couronnée Miss Lac des Plages '71 par Mme Conrad Schmitt épouse du propriétaire de l'établissement. Cette dernière est une jeune institutrice de Ville de Laval.

Résultats des différentes compétitions qui eurent lieu au Lac des Plages en marge du Festival de l'Association Civique. Ces deux journées de festivités qui eurent lieu les 14 et 15 août et qui étaient conduites de main de maître par Mme Dieudonné Lafrance, s'avèrent un succès et cela, grâce à la coopération de tous et chacun. Tous, grands comme petits, se sont amusés à volonté. La journée du samedi avait été tout spécialement réservée aux enfants. Toutes sortes de jeux soit: Courses, sauts, balle, jeux de poches, natation et autres furent au programme en plus d'être gâtés par de nombreuses friandises et liqueurs. La journée du samedi se terminait par un gros feu de camp et d'artifice avec danse sur la plage. Le dimanche, les adultes furent également gâtés puisqu'ils eurent à participer à de nombreuses compétitions soit jeux de poches, jeu de fer, natation etc. Toutes ces festivités ont pris place sur le terrain de l'ancienne Hôtel Belle Plage.

LES GAGNANTS

Jeux de poches (Dames) Equipe M. E. Périard et Monica Conte: 3000 - Hommes - Marcel Larivière et Carmel Larente: 2750.

Course en longueur: 6 à 9 ans: Larivière Robin. 10 - 12 ans: Yves Lamoureux. 13 à 15 ans: Richard Mears.

NATATION: 6 à 9 ans: Carole Larose. 10 à 12 ans: Richard Lévesque. 13 à 15 ans: Carole Larente. Adultes: J.P. Lévesque.

FER A CHEVAL: Hommes: M. Green et M. Proulx.

Ces journées furent un réel succès et seront aux programmes des festivités pour l'an prochain. La grande responsable de ces journées Mme D. Lafrance tiens à remercier M. Conrad Schmitt pour l'utilisation de son terrain ainsi que toutes les personnes qui l'ont épaulée à l'occasion de ces journées.



PHOTO de Mme Lafrance alors qu'elle s'affaire à passer des liqueurs à toute la marmaille sur le terrain. Un seul ombre a marqué ces journées; ce fut l'absence des directeurs de cette association qui pourtant étaient au Lac lors de cette fin de semaine.

Règlements concernant les véhicules servant à l'enseignement de la conduite automobile

Le ministère des Transports du Québec par la voix du directeur du bureau des véhicules automobiles vient de prescrire un règlement concernant l'affichage à être apposé sur les véhicules servant à l'enseignement de la conduite automobile.

Le règlement stipule que tout véhicule servant à l'enseignement pratique de la conduite automobile doit être immatriculé avec des plaques à préfixe EC. De plus ces véhicules doivent arborer le nom de l'école de conduite qui les utilise, ainsi que le numéro du permis d'exploitation. Cette identification doit être parfaitement lisible et doit se situer sur chaque portière - avant de la voiture.

Enfin, ces véhicules doivent être munis d'un panneau placés sur la toiture, afin d'être visibles autant de l'arrière que de l'avant. Sur ce panneau, ne doivent être indiquées que les inscriptions suivantes: "Élèves au volant" et "Auto-école". Ce panneau doit être lumineux ou fabriqué avec du matériel réfléchissant, afin que les inscriptions soient parfaitement lisibles lorsque les cours sont dispensés le soir.

Un autre règlement stipule que le véhicule doit être muni d'un dispositif de double commande de freins, d'un coupe-courant disposé de façon à ce qu'il soit facilement accessible au moniteur et de deux rétroviseurs latéraux extérieurs. S'il s'agit d'un véhicule à transmission manuelle, il doit en plus être muni d'un double dispositif de débrayage.

Plusieurs nouveaux cours à la Régionale de l'Outaouais

Le ministère de l'Éducation vient d'autoriser l'organisation de plusieurs nouveaux cours à la Régionale de l'Outaouais. Il s'agit de ceux des métiers de l'imprimerie, de la reliure, de l'imprimerie, de la construction, de la photographie et des sciences familiales.

FICHE TECHNIQUE:

L'Université du Québec dans l'Outaouais

STRUCTURE

La direction des études de l'Université du Québec dans l'Outaouais est placée sous la responsabilité du vice-président à l'enseignement de l'UQ, M. Maurice Boisvert. Le directeur est M. Jean-Bernard Guindon.

PROGRAMMES OFFERTS EN SEPTEMBRE 1971

- 1) Les étudiants déjà inscrits aux brevets gouvernementaux peuvent poursuivre leurs études dans les programmes suivants:
 - Brevets "A" de passage préscolaire, élémentaire, enfance inadaptée, secondaire (en français, géographie, histoire, mathématiques);
 - Brevet d'enseignement spécialisé en éducation physique;
 - Certificats d'études pédagogiques en enseignement des métiers et en technique de bureau.
- 2) L'Université du Québec est à étudier d'autres programmes pour l'année 1971-72 qui pourraient être offerts suite à un avis favorable de son conseil des études et à l'approbation de l'Assemblée des gouverneurs.

ENDROIT

La direction des études de l'Université du Québec dans l'Outaouais sera installée dans des locaux préfabriqués aménagés sur les terrains du CEGEP de Hull.

De plus, on étudie actuellement la possibilité d'offrir des cours dans des centres comme Mont-Laurier, Maniwaki, Buckingham et Campbell's Bay.

DEBUT DES COURS

Le 20 septembre 1971.

MANDAT DE LA DIRECTION

- 1) organiser les enseignements visant principalement la formation et le perfectionnement des maîtres;
- 2) faire des recherches sur les besoins en formation universitaire de la population de l'Outaouais;
- 3) faire des recherches sur les ressources locales en enseignement universitaire et sur leur utilisation.

DANSE AVEC ORCHESTRE "LES OMEGAS"
VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE

EPLUCHETTE DE BLE DINDE LE 27 AOUT

HOTEL DES MONTS Montpellier 854-2472

Hotel Belle-Vue

983-6611
Ripon



Orchestre vendredi, samedi, dimanche

EPLUCHETTE DE BLE D'INDE LE 20 AOUT 1971

DANSE AVEC ORCHESTRE RAY SHANNON ET SON ENSEMBLE SAMEDI - DIMANCHE

Concours surprise - jeux de hasard - prix de présence

Accommodations pour camping, roulettes, piscine



LES MEILLEURS NOUVEAUTES DE LA SEMAINE:

COMPAGNIE R.C.A.:

De la compagnie R.C.A. nous avons reçu cette semaine un microsillon instrumental qui s'intitule: "Knock Three Times" qui est interprété par les Living Brass. Sur ce long jeu, pour ceux qui aiment la musique instrumentale, ils seront servis à souhait en écoutant: Knock Three Times, Charlie, Candida, Silver Moon, My sweet lord, Burning Bridges et quelques autres. Un des meilleurs microsillons que vous devez vous procurer. Et aussi de la même compagnie nous avons reçu un microsillon de Floyd Cramer qui a pour titre: "The Big Ones, Vol. II"; Sur ce long jeu, genre instrumental, vous trouverez des mélodies telles que: Something, Both Sides Now, Midnight Cowboy, My way, I'll never fall in love again et quelques autres. Et pour terminer, un microsillon instrumental qui s'intitule: "The Best of country instrumentals, Vol. 2". Sur ce disque vous pourrez entendre: Big Daddy, Red Wing, Swamin, Pick away, Freight Train et quelques autres.

COMPAGNIE TRANS-CANADA:

De cette compagnie, nous avons reçu un 45 tours de Dany Aubé qui a pour titre: "Une place dans ton cœur" et sur l'autre face "J'aime ta bouche". Aussi le dernier 45 tours de Michelle Richard qui s'intitule: "J'aime vivre" et sur l'envers "Une drôle de guerre".

COMPAGNIE M.C.A.:

De cette compagnie nous avons reçu cette semaine deux microsillons, insérés dans une même pochette qui a pour titre: "What you hear is what you get" et qui est interprété par Live at Carnegie Hall, Ike & Tina Turner. Sur ces deux microsillons vous pourrez entendre: Respect, Every day people, Sweet Soul Music, Honky Tonk Women, Proud Mary, Ike's Tune et plusieurs autres.

COMPAGNIE BARCLAY:

De cette compagnie nous avons reçu un 45 tours interprété par Isabelle Aubret qui a pour titre: "Aimer à perdre la raison". Et aussi, sur 45, un disque de Jacques Ivart qui nous interprète: "Je reviens" et "Ravage". Aussi de Alec, un 45 tours qui a pour titre: "Bourg St. Esprit" et "Viens m'aider à passer la nuit". Et pour terminer de Nicolletta son tout dernier 45 tours qui s'intitule: "Ouvre ton cœur" et l'envers "Le petit matin".

COMPAGNIE COLUMBIA:

De cette compagnie nous avons reçu un 45 tours de Boz Scaggs, qui a pour titre: "Near you". Aussi par le groupe Chicago, un 45 tours qui s'intitule: "Beginnings" et sur l'envers "Colour my world". Et pour terminer un 45 tours qui a pour titre: "Company man" et sur l'autre face (Gotta) get to it. Ce disque est interprété par Smyle.

COMPAGNIE POLYDOR:

De cette compagnie sur étiquette Polydor, nous avons reçu un 45 tours de Dinny Osmond qui a pour titre: "Go away little girl". Aussi de Joé Gregorash, un 45 tours qui s'intitule: "Down by the River". Aussi de Joé Gregorash, un autre 45 tours qui a pour titre: "Dollar bill" et sur l'envers "Don't let your bride get you girl". De très bons disques.

ET SUR CE, A LA SEMAINE PROCHAINE.



Sheila King on Ode 76

Les chasseurs et pêcheurs du Québec seront bien protégés

Le détenteur d'un permis de chasse ou de pêche se verra accorder une indemnité s'il subit des blessures ou meurt par suite d'un accident résultant de la pratique de la chasse ou de la pêche. C'est ce que prévoit le Bill 53 "Loi modifiant la Loi de la conservation de la faune", qui a été adopté par l'Assemblée nationale du Québec.

Les modifications apportées à la Loi de la conservation de la faune ont pour principaux objets de permettre au gouvernement:

1- d'accorder une indemnité de \$5,000 au maximum lorsqu'un détenteur de permis de chasse ou de pêche subit une blessure ou meurt par suite d'un accident de chasse ou de pêche;

2- de payer les dommages-intérêts dont un détenteur de permis est responsable envers les tiers par suite d'un tel accident; le montant payé par le gouvernement ne peut excéder \$10,000.

La loi prévoit aussi que les détenteurs de permis de chasse ou de pêche devront payer une prime pour bénéficier des avantages prévus dans le bill.

Enfin, la loi modifie la Loi de la conservation de la faune pour supprimer l'obligation qui peut être imposée à un détenteur de permis de chasse ou de pêche de souscrire à une assurance-responsabilité, permettre au gouvernement d'établir des réserves de pêche et de déterminer les règlements qui régissent la chasse ou la pêche, le port d'armes, la possession d'armes de pêche, la circulation ou le séjour dans ces réserves.

La feuille d'érable aux quatre saisons - automne



Le 3 septembre, les Postes Canadiennes émettront vingt-six millions de timbres représentant la feuille d'érable en automne. Ce timbre de 7c., qui mesure 24 mm sur 40 mm, est imprimé par la maison Ashton-Potter Limited, de Toronto, au moyen de la lithographie en cinq couleurs.

Il s'agit là du troisième timbre de la série de quatre intitulée "La feuille d'érable aux quatre saisons", dont le dessin a été fait par Alma Duncan, de Galletta (Ontario). Le timbre représente une feuille dans son état le plus spectaculaire, quand, à la veille de sa chute, l'automne la teint brillamment d'écarlate.

On peut commander les plus premiers jour officiels en même temps que les timbres à l'état de neuf en s'adressant au:

Service de Philatélie
Postes Canadiennes
OTTAWA (Ontario)

Québec vous informe

Ministère des Transports

LE PERMIS DE CONDUIRE

- Q. QUI A BESOIN D'UN PERMIS DE CONDUIRE?
- R. Tous ceux qui veulent conduire un véhicule automobile sur un chemin public. En effet, il est interdit de conduire sans un permis de conduire ou un permis d'apprentissage émis par le bureau des véhicules automobiles du ministère des transports.
- Q. EST-CE QUE LE PERMIS DE CONDUIRE DONNE LE DROIT DE CONDUIRE DANS N'IMPORTE QUELLE CIRCONSTANCE, ET N'IMPORTE QUEL VEHICULE?
- R. Non. La personne qui conduit une automobile en qualité de chauffeur du propriétaire doit avoir un permis de chauffeur et être âgée d'au moins 17 ans. La personne qui conduit un autobus ou un véhicule de livraison doit aussi détenir un permis de chauffeur et être âgée de 21 ans ou plus.
- Q. QUAND FAUT-IL DEMANDER UN PERMIS D'APPRENTISSAGE?
- R. Quand vous désirez apprendre à conduire, vous pouvez le faire pendant une période de deux mois si vous avez un tel permis, à la condition, bien entendu, que vous soyez accompagné d'une autre personne possédant, elle, un permis de conducteur ou de chauffeur.
- Q. A QUEL AGE PEUT-ON OBTENIR UN PERMIS DE CONDUIRE?
- R. Il faut être âgé d'au moins 17 ans. Cependant, si vous êtes inscrit à une école de conduite approuvée par le directeur du Bureau, vous pouvez conduire un véhicule à double commande pourvu que vous soyez accompagné d'un instructeur diplômé même si vous n'avez que 16 ans. Et si vous avez suivi les cours avec succès, vous pourrez alors obtenir un permis de conducteur si vous n'avez pas encore atteint l'âge de 17 ans.
- Q. AI-JE BESOIN DE L'AUTORISATION DE MES PARENTS POUR OBTENIR UN PERMIS?
- R. Oui. En vertu du Code de la route, un permis de conduire ne peut être octroyé à une personne mineure à moins que le père, la mère ou le tuteur n'ait fait connaître, par écrit, son consentement au Bureau.
- Q. COMMENT DOIS-JE M'Y PRENDRE POUR OBTENIR UN PERMIS DE CONDUIRE?
- R. Si vous n'avez jamais obtenu de permis ou si encore vous n'en avez pas depuis deux ans, vous devez réussir à un examen d'aptitude qui comprend: une épreuve écrite, une épreuve d'aptitude physique, et une épreuve de conduite.
- Q. EXISTE-T-IL DES PERMIS COMPORTANT DES RESTRICTIONS?
- R. Oui. Ces restrictions sont indiquées sur le permis. Par exemple, un permis peut autoriser à conduire le jour seulement; c'est le cas lorsque le détenteur souffre d'un défaut de la vue, ce qui l'empêche de conduire la nuit.
- Q. QU'EST-CE QUI M'ARRIVE SI JE NE ME CONFORME PAS AUX RESTRICTIONS?
- R. Si vous conduisez sans tenir compte des restrictions, c'est exactement comme si vous conduisiez sans permis.
- Q. SI MON FRERE A OUBLIE SON PERMIS, PUIS-JE LUI PRETER LE MIEN?
- R. Il est absolument interdit au détenteur d'un permis de le prêter à une autre personne.
- Q. EST-CE QUE JE SUIS OBLIGE DE PASSER UN NOUVEL EXAMEN CHAQUE FOIS QUE JE VEUX RENOUELER MON PERMIS?
- R. Non. Cependant, dans certains cas, le Bureau peut exiger de tout conducteur ou chauffeur qu'il passe un nouvel examen.
- Q. QUAND DOIS-JE RENOUELER MON PERMIS?
- R. Les permis de conduite sont émis pour une période de deux ans et sont renouvelables à l'anniversaire de naissance.
- Q. DOIS-JE PREVENIR LE BUREAU DES VEHICULES A MOITEUR SI JE DEMENAGE?
- R. Toute personne détenant un permis de conduire et tout propriétaire de véhicule automobile doit avvertir le Bureau de tout changement d'adresse.

TRACTEURS 5-7-8 H.P.

TORO

TONDEUSE TORO
21" - 19"

SHELL SCORPION

LABROSSE
MONTEBELLO QUE.

Tel.: 423-6310
LABROSSE AUTOMOBILES LTEE
Montebello, Que.

SPORTS

Guy Lafleur, la recrue la mieux payée dans l'histoire de la Ligue Nationale de Hockey



Guy Lafleur, 21 ans, jeune vedette du hockey Junior Majeure au Québec avec les Remparts de Québec et détenteur de nombreux records de cette ligue Majeure du Québec, vient de signer son premier contrat professionnel du Hockey de la Ligue Nationale avec les Canadiens de Montréal en apposant sa signature à un contrat évalué à plus de \$40,000. Le gérant d'affaire de Lafleur, M. Gerry Paterson, a affirmé que le contrat signé par la jeune recrue, Guy Lafleur, était le meilleur dans l'histoire de la Ligue Nationale. C'est le gérant général Sam Pollock du Canadien qui a annoncé la mise sous contrat de Guy Lafleur. A savoir quel numéro portera la future étoile de la Ligue Nationale, il est plus que probable qu'il portera le numéro 10.

Notre jeune athlète de Thurso a tout un dossier dans le hockey Majeur du Québec, alors qu'il a compté 388 buts, récolté 287 passes pour 875 points en 266 joutes. Quelle performance. Ainsi la petite ville de Thurso vient pour la 2e fois en quelques années fournir un 2e athlète à la Ligue de Hockey National. Le jeune Bill Clément a signé un contrat avec les Flyers. Ainsi, l'Association du Hockey Mineur de Thurso voit en l'espace de quelques années, le résultat de travail accompli depuis nombre d'années avec les jeunes joueurs de Thurso, alors que deux de ceux-ci ont signé des contrats professionnels. On sait que le jeune Lafleur, lorsqu'il était jeune devait passer par des fissures étroites pour pratiquer à l'insu du gérant de l'aréna, son fameux lancer frappé et le maniement du bâton de hockey. Il a évolué avec les équipes mineurs de Thurso jusqu'à la catégorie bantam, puis il est devenu un joueur de calibre junior A du Québec

avec les Remparts de Québec. Plus tard et surtout l'an dernier il conduisait ces derniers à la conquête de la coupe Richardson emblème de la suprématie du hockey Junior au Canada.

Au début de juin, lors de l'assemblée annuelle de la Ligue Nationale et ce en vertu du premier choix au repêchage à la suite d'un échange avec une équipe de la Ligue Nationale, le Canadien de Montréal le pigeait comme premier choix comme joueur de calibre junior A au Canada. Une de ses plus ardent es admiratrices, sa mère, Mme Réjean Lafleur n'a pas caché sa satisfaction en apprenant que son fils avait signé avec le Canadien. En effet, lorsqu'il était jeune, elle lui avait procuré sa première paire de patins en lui achetant une paire de patins usagés. Son supporteur numéro un, son père, M. Réjean Lafleur, est sans aucun doute la personne la plus satisfaite, alors qu'il a assisté en même temps que Mme Lafleur à la signature du contrat. Une chose certaine, c'est que la venue du jeune talentueux Lafleur avec le Canadien fera penser les joueurs de défense et les gardiens de la Ligue Nationale. Il est entendu que les quatre jeunes soeurs de Guy, feront partie du grand contingent d'admiratrices de la future vedette de la Ligue Nationale, ainsi que ses cousins et cousines. Entre-temps, la direction du club de hockey, le Canadien de Montréal, songe à procurer aux autres équipes de la ligue une calculatrice automatique afin d'enregistrer les buts de notre jeune athlète. Aussi, de la part des jeunes hockeyeurs de la région ainsi, que ses innombrables supporteurs, nous profitons de l'occasion pour présenter nos meilleurs voeux de bonne chance avec le Canadien de Montréal.

Yvan.

Centre de Courses de Chevaux Petite-Nation - St-André-Avellin

1	1	Go In	Armand Ducharme	A. Ducharme	5
	2	Duke Hal	Gaspar Lauzon	G. Lauzon	1 2.20
	3	Danny	Horace Ducharme	H. Ducharme	4
	4	Lou Lou	Germain Laplante	G. Laplante	2 2.202
	5	Hi Gage	Wilbert Dupuis	W. Dupuis	3
2	1	O'Henry	Rod Latour	R. Latour	3
	2	Ti Gars	Florian Brazeau	F. Brazeau	5
	3	Gypsy Miss	Jean Paul Neveu	J.P. Neveu	2 2.21
	4	Audey Hanover	Hervé Périard	H. Périard	4
	5	Glen Dale Gerry	Wilbert Dupuis	W. Dupuis	1 2.20
3	1	Francis Leo	Wilfrid Filion	W. Filion	4
	2	Mr High	Ghislain Boyer	G. Boyer	3
	3	Welly Orbit	Francis Willard	F. Willard	5
	4	Cyclone	Fernand Neveu	D. Rousson	1 2.13
	5	Chief Arden	Jean Paul Neveu	J.P. Neveu	2 2.131
4	1	Tommy Kay	Réjean Laplante	R. Laplante	4
	2	Urrall	Jean-Claude Charlebois	J.C. Charlebois	1 2.102
	3	Lise Harvester	Germain Laplante	G. Laplante	3
	4	Smoky	Denis Rousson	D. Rousson	2 2.103
5	1	Ti Gars	Florian Brazeau	F. Brazeau	2 2.222
	2	Go In	Armand Ducharme	A. Ducharme	3
	3	Danny	Horace Ducharme	H. Ducharme	4
	4	Hi Gage	Wilbert Dupuis	W. Dupuis	1 2.221
	5	O'Henry	Rod Latour	R. Latour	pas parti
6	1	Gypsy Miss	Jean-Paul Neveu	J.P. Neveu	3
	2	Duke Hal	Gaspar Lauzon	G. Lauzon	4
	3	Lou Lou	Germain Laplante	G. Laplante	2 2.20
	4	Glen Dale Gerry	Wilbert Dupuis	W. Dupuis	1 2.172
7	1	Welly Orbit	Francis Willard	F. Willard	4
	2	Mr High	Ghislain Boyer	G. Boyer	2 2.154
	3	Francis Leo	Wilfrid Filion	W. Filion	3
	4	Tommy Kay	Réjean Laplante	R. Laplante	1 2.152
8	1	Cyclone	Fernand Neveu	F. Neveu	pas parti
	2	Chief Arden	Jean Paul Neveu	J.P. Neveu	3
	3	Smoky	Denis Rousson	D. Rousson	2 2.15
	4	Urrall	Jean Claude Charlebois	J.C. Charlebois	1 2.144

COURSE DE CANOTS AU LAC SIMON

RESULTAT DE LA COURSE DE CANOT DU LAC SIMON - LONGUEUR 27 MILLES-- DIMANCHE DERNIER.

POSITION PAR EQUIPE

1ère position	Robert Mirault Elis Brunel	Temps 3.15
2e	Philip Levert Robert Rochon	3.21.5
3e	M. Lavallée J.Y. Laplante	3.22
4e	Aimé Trudeau Paul-A. Pilon	3.30
5e	François Maillé Normand Maillé	3.37
6e	André Vaillancourt Dery Vaillancourt	3.38
7e	Don Saliba André Boisvert	3.39
8e	Jean Fortin G.-Yvon Gouin	3.41
9e	Bernard Jacot Jacknice Jacot	3.47
10e	Pierre Séguin Paul Séguin	3.54
11e	Jacques Bélanger Michel Hotte	3.59
12e	J.-Yves Turpin Jacques Périard	4.01
13e	Eddy Lindsay Albert Cataneo	4.03
14e	Claude Tremblay G. Chevehenko	4.07
15e	Suzanne Velleux Normand Jérôme	4.50

La moitié du parcours soit de Duhamel au Manoir. Le député fédéral du comté, M. Gaston Clermont fit la présentation du trophée à l'équipe gagnante, assisté du maire du Lac Simon, M. Yvon Pilon. Les organisateurs tiennent à remercier toutes les personnes qui par leur coopération ont contribué au succès de cette journée de courses.

Attention, amateurs de theatre

Mercredi, le 25 août, aura lieu, à 19 heures 30, la première rencontre de l'année théâtrale 71-72 pour les membres de la 4e Dimension.

Cette rencontre aura lieu en la salle réceptive de l'Hotel National Masson. Tous ceux qui sont intéressés de près ou de loin au théâtre amateur dans notre région sont cordialement invités.

Les compositeurs qui désirent faire exécuter leur oeuvre par la 4e Dimension, sont priés de s'adresser à Jean-Claude Perron, 986-5377.

Durant la saison qui vient, la 4e Dimension se propose de mettre en relief les talents de chez nous et espère faire mentir le vieux proverbe: "Nul n'est prophète en son pays." Bienvenue à tous.

Centre de course Petite-Nation

983-6600

ST-ANDRE-AVELLIN

piste de course

1er depart a 2 hres dimanche

Les Jeux du Québec en photos...



Mlle Sylvie Tremblay, médaille d'argent dans le 800 mètres benjamine.



Mlle Hélène Tremblay, médaille d'or au lancer du javelot et détentrice d'un record (provincial ?)



Roger Richer médaille d'argent dans le pentathlon.

La direction du Journal Le Bulletin de Buckingham profite de l'occasion pour remercier M. Robert Gravelle de Masson pour nous avoir fourni les quelques photos. D'autres paraîtront dans notre prochaine édition.

Formidable représentation de nos athlètes aux Jeux du Québec

Samedi dernier, à Rivière du Loup, débutaient les premiers Jeux d'été du Québec, alors que plus de 3,000 athlètes de la province de Québec se sont rencontrés pour prendre part aux diverses compétitions au niveau provincial. La région de l'Outaouais est très bien représentée par un fort contingent d'athlètes, qui se sont rendus ou qui s'y rendront. On sait que les premiers Jeux du Québec ont débutés samedi après-midi, alors que l'honorable Premier Ministre du Québec, M. Robert Bourassa accompagné de divers dignitaires a procédé à l'ouverture officielle qui se termineront dès dimanche après-midi le 22 août prochain.

Lors des premiers jours de compétition, les athlètes de notre région et spécialement ceux du Club Athlétique Loisirs de Masson ont été des plus formidables en récoltant un total d'une médaille d'or, deux médailles d'argent en plus de cinq mentions honorables pour des 4e positions au classement final de l'athlétisme.

Les jeunes filles se sont le plus particulièrement distinguées, en obtenant une médaille d'or, et une médaille d'argent, tandis que chez les garçons, on obtenait une médaille d'argent.

Mlle Hélène Tremblay a été la plus spectaculaire de tous, alors qu'elle s'est méritée la médaille d'OR pour le lancer du javelot catégorie benjamine, grâce à une première position. Lors de son essai pour le lancer, il est plus probable que cette jeune demoiselle soit la nouvelle détentrice du nouveau record au lancer du javelot. Le record doit être confirmé par la direction des Jeux du Québec.

Sa soeur, Sylvie Tremblay s'est également très bien distinguée lors des compétitions du 800 mètres en se classant à la 2e position au classement final, pour la médaille d'argent. Roger Richer, s'est très bien distingué dans la compétition du pentathlon, en se classant en 2e position bon pour une médaille d'argent.

De plus, au moins cinq autres athlètes de notre région ont obtenus des mentions honorables grâce à une 4e position au classement final des diverses autres compétitions. Les compétitions se poursuivront au cours de la fin de semaine alors que les divers athlètes présents se disputeront les honneurs dans les disciplines comme la natation et autres.

Entre-temps, nous profitons de l'occasion pour présenter nos meilleurs souhaits à tous et chacun.



Le jeune athlète Alain Gravelle dans le saut à la perche, bon pour une mention honorable.



Voici le groupe de nos athlètes dirigé par l'unique Yolain Bianchi de Masson et qui représentait la région de l'Outaouais au premier Jeux d'été de la province de Québec.

Photos: Bulletin - R. Gravelle.

HOTEL VIEUX PIN

St-André-Avellin

Cette semaine
grand spectacle
avec vedettes
locales



JEAN-PAUL BRIERE DE DUHAMEL

LANCE UN DEFI POUR LE PROCHAIN BERCETHON QUI SERA TENU A L'HOTEL AU VIEUX-PIN. CE DEFI EST EGALEMENT LANCE AU CHAMPION DU MONDE, M. ROLAND JOANISSE AVEC SES 92 HEURES ET 12 MINUTES. JEAN-PAUL BRIERE AVAIT REMPORTE

LA CHAMPIONNAT DE LA PROVINCE L'AN DERNIER EN BERCANT PENDANT 73 HEURES ET BATTANT L'EX CHAMPION C. BARNES DE PAPINEAUVILLE PAR 1 HEURE. La direction du Vieux Pin encourage ce dernier à conserver son championnat Provincial et visant à ce que ce dernier soit la prochain Champion du Monde.

Baseball Pee-Wee Régional de l'Outaouais

La pêche sportive dans l'Outaouais québécois

Nos Expos 1971 Pour votre album souvenir

PLAISANCE ELEMINE 3J-LOISIRS MASSON 4-3 DANS LES ELIMINATOIRES REGINALES.

Les représentants de l'équipe Plaisance ont éliminé les Loisirs 3J Masson des éliminatoires régionales du baseball en remportant une éclatante victoire de 4-3 sur ces derniers mercredi soir dernier. Jean Rousseau et Sylvain Legault ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec chacun un simple. Plaisance s'est assuré de la victoire dès la manche initiale avec quatre points, aux dépens du lanceur perdant Denis Charlebois qui a été remplacé par Hubert D'Aoust. Serge Richer le lanceur gagnant a retiré sept frappeurs du Masson. Brian Kelly a été le meilleur des 3J-Loisirs de Masson avec un solide triple bon pour 2 points. Hubert D'Aoust a retiré huit frappeurs après avoir remplacé Charlebois.

ANDRE BLAIS DU THURSO LANCE UNE PARTIE D'UN COUP SUR;
HUBERT D'Aoust DES 3J-LOISIRS MASSON UNE PARTIE DE DEUX COUPS SURS.

Les lanceurs se sont particulièrement distingués dans la ligue de baseball Pee Wee régional de l'Outaouais au cours de la semaine dernière, que les jeunes artilleurs André Blais du Thurso et Hubert D'Aoust du Masson ont respectivement lancé des parties d'un et de deux coups sûrs.

ANDRE BLAIS LANCE UNE PARTIE D'UN COUP SUR.

L'as-artilleur André Blais du Thurso a accordé le seul coup sûr de la partie à Steve Lemieux des B's pour remporter une éclatante victoire de 10-2 sur ces derniers samedi après-midi. Gislain Duguay s'est avéré le héros de la joute avec un triple bon pour trois points. Martin Boyer a frappé deux simples. Michel Cuerrier a subi la défaite.

PARTIE DE DEUX COUPS SURS POUR HUBERT D'Aoust.

Les Loisirs 3J Masson se sont assurés de terminer en 2e position de la ligue de baseball Pee Wee régional de l'Outaouais, vendredi soir dernier à la suite d'une éclatante victoire de 10 à 2 sur les représentants de la Légion Canadienne, branche 58 de Pte.-Gatineau. Hubert D'Aoust s'est avéré le héros de la partie comme artilleur et frappeur, alors qu'il a lancé une partie de deux coups sûrs, en plus de se distinguer comme le meilleur frappeur de la joute avec quatre coups sûrs en autant de présences, pour produire deux points des siens. D'Aoust a retiré huit frappeurs sur des prises. Camille Doucet le lanceur perdant s'est distingué avec un triple bon pour un point.

La Direction du tourisme rendait public ce matin sa publication sur la pêche sportive dans l'Outaouais québécois.

Publiée en deux éditions françaises et anglaises, le "Paradis du pêcheur" dans l'Outaouais québécois répondra aux adeptes de ce sport en fournissant une liste de plus de 120 lacs et rivières, la variété de poissons que l'on peut y pêcher, comment choisir son territoire de pêche et comment s'approvisionner, quelques trucs de pêche, des explications limnologiques et des façons d'apprêter le poisson.

La carte de l'Outaouais québécois qui comprend une liste des pourvoyeurs en chasse et pêche accompagne cette brochure.

Distribuée au Québec et en Ontario, cette brochure sera publiée également dans les états du nord des Etats-Unis.

Baseball Junior de l'Outaouais

LES ALOUETTES PASSENT LES CARDS DE THURSO AUX CRIBLES.

Les Alouettes de Gatineau ont passé les Cards de Thurso aux cribles vendredi soir dernier, lors d'une joute régulière de la ligue junior de l'Outaouais, en leur infligeant une cinglante défaite de 17 à 6. Roger Clouatre a dirigé l'offensive des Alouettes en frappant quatre simples en cinq apparitions. Chuck Gravelle a remporté la victoire. Robert Boyer a été le meilleur des Cards de Thurso avec un double, et un simple bons pour trois points. Bill Clément a subi la défaite.



MORTON, Carl Wendle (Mort)

LANCEUR

Né: 18 janvier 1944 à Kansas City, Mo. . . . Domicile: Tulsa, Oklahoma . . . Frappe et lance de la droite . . . Grandeur 6-0 . . . Poids: 190 . . . Obtenus: des Braves d'Atlanta à titre de 23e choix des Expos à la séance spéciale du repêchage le 14 octobre 1968.

Il est dit des lanceurs qui réussissent qu'ils sont des athlètes exceptionnels possédant cinq qualités fondamentales: la puissance et la résistance, le contrôle de leurs lancers, qu'ils jouent bien leur position à la défensive, ne sont pas vilains frappeurs et la chance est de leur côté.

Carl Morton a obtenu la mention "excellence" pour chacun de ces domaines en 1970. Et ces mentions réunies en plus de la confiance en lui-même et d'une profonde concentration, lui ont valu un dossier de 18-11 à sa première saison complète dans les majeures.

Les honneurs accumulés à la fin de la saison font foi de son brio. Morton fut nommé la recrue de l'année par l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique; le joueur des Expos de l'année par les chroniqueurs de baseball de Montréal, le lanceur-recrue de l'année de la Nationale lors d'un scrutin tenu par The Sporting News et le lanceur droitier de l'équipe d'étoiles des recrues des ligues majeures au scrutin Topps.

Employé comme débutant le 26 avril à San Francisco, Morton a défait les Giants 3-2 pour sa première victoire dans les majeures. Il est allé de l'avant pour dominer le personnel des lanceurs des Expos au chapitre des victoires (18), des manches lancées (285), des parties commencées (37), des parties complètes (10) et des blanchissages (4). La seule note discordante fut d'accorder 125 buts sur balles, le sommet du circuit.

Morton a mérité un gain grâce à une partie de deux coups sûrs et trois autres victoires à la faveur de matches de trois coups sûrs. Il a brillé contre les clubs de la division ouest, en particulier contre San Francisco, Los Angeles et San Diego compilant une fiche de 7-0. Son dossier fut de 4-0 contre les Giants. Et de 3-1 contre New York.

Il a disposé de toutes les équipes de la Nationale au moins une fois à l'exception de Chicago et Houston.

Son 18e triomphe fut un éclatant chef d'œuvre de 1-0 en 11 manches contre St Louis lors de la dernière partie locale le 27 septembre.

Cette victoire était la 71e de l'équipe et permettait d'éclipser l'objectif de 70 en '70.

Morton est un ancien voltigeur. Le changement en lanceur a été opéré au printemps de 1967 alors qu'il était membre de l'organisation des Braves. Les dirigeants du club Atlanta étaient d'avis que Morton avait tout tenté sans trop de succès en tant que voltigeur. Son premier rendement à titre de lanceur fut de 10-9 avec le club Kinston. Il enchaîna avec une fiche de 13-5 à Shreveport en 1968. En 1969, il subit trois défaites avec les Expos et termina la saison à Vancouver où son dossier fut de 8-6.

Morton est un adepte de la cybernétique. Parcourir les lignes d'un volume avant un match lui est devenu accoutumance.

Quel degré d'excellence atteindra-t-il?—"Le jeune homme peut être aussi bon qu'il le voudra bien. Et croyez-moi, il désire être l'un des meilleurs", a déclaré le gérant Gene Mauch.

Personnel: A épousé Sandi Wescott le 20 décembre 1964 . . . est père d'un garçon Brent, né le 7 décembre 1966 . . . a mérité huit distinctions athlétiques à l'école Daniel Webster High School (Tulsa): baseball (3), football (2), basketball (3) . . . a fréquenté les Universités Oklahoma et Tulsa . . . a obtenu un diplôme en administration des affaires de Tulsa en 1969 . . . a été nommé au sein de la seconde équipe d'étoiles Big Eight en 1964 comme lanceur (fiche de 5-2) et comme voltigeur (moyenne au bâton de .330) . . . employé en comptabilité par la maison Price Waterhouse & Co. durant la morte-saison . . . passe-temps: basketball, pêche, quilles, tennis, musique et patinage . . .

Le cyclisme et la sécurité

Le ministre des Transports du Québec, Me Georges-E. Tremblay, a déclaré souhaiter qu'un accroissement de la sécurité de tous les usagers de la route résulte de la Semaine provinciale du cyclisme de récréation. Le ministre demande aux automobilistes de respecter la présence des cyclistes sur la route. Selon lui, beaucoup d'accidents impliquant des automobiles et des bicyclettes pourraient être évités avec un peu de prudence et de respect des autres. M. Tremblay a rappelé que, durant l'été, le Service de la sécurité routière de son ministère met à la disposition des organismes de loisirs les services d'un moniteur spécialisé en sécurité routière à bicyclette et accorde toute l'aide possible au développement du cyclisme.

DERNIERE FOIS DANS LA REGION

THEATRE BUCKINGHAM

RUE MACLAREN EST, BUCKINGHAM

TEL.: 986-3232

DU 6 AU 20 AOUT 1971

Elle était belle.
Et terriblement intelligente.
Elle aimait Mozart et Bach.
Et les Beatles.
Et moi.

PARAMOUNT PICTURES PRESENTS
Ali MacGraw - Ryan O'Neal

John Marley & Ray Milland

A HOWARD G. MINSKY - ARTHUR HILLER Production

Produit par ARTHUR HILLER

Scénario par HOWARD G. MINSKY

Réalisateur DAVID GOLDEN

THE YEAR'S #1 Best Seller

FRANCIS LUI

ERICH SEGAL

LES ANNONCES CLASSÉES

Toutes les annonces classées sont payables avant publication

- * Chaque insertion: \$1.00 pour 20 mots. - .07¢ du mot additionnel. Annonce avec cadre: \$1.50. Toutes les petites annonces sont payables à l'avance.
- * Pour usage de notre Casier Postal ou de notre téléphone: .50¢ de plus.
- * CORRECTION: Les erreurs seront promptement corrigées. Toutefois, on doit les signaler avant la seconde insertion; sinon, nous ne saurions accorder une nouvelle insertion, gratuits.
- * HEURE DE TOMBEE: Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant midi le mardi sera insérée dans le journal de jeudi. Il en est de même pour les annulations.

Divers à vendre.

A louer ou à vendre: Restaurant, très bon chiffre d'affaire, situé route 8, centre village, Montebello, pouvant accommoder 125 personnes. 423-6900. (29-5-12-19)

A vendre: Camp neuf, été - hiver en bordure de la rivière Petite-Nation, coin isolé. Bon pour la pêche et la chasse. \$3,700. Inf.: tél. 983-2311. (29-5-12-19)

Maison située centre du village, ancien bureau de poste. Prix très raisonnable. Garage double 55 x 180. St-André-Avellin. Inf. 983-2378. (5-12-19)

Coin St-François-Xavier et Owens à Montebello. Bungalow fini brique, 3 chambres à coucher, foyer, grand terrain. \$3,000.00 comptant. Solde à 6½%. Aubaine. Tél.: 632-3790, frais vifs. (5-12-19)

A vendre: Roulotte 18' - 1967, toute équipée - frigidaire - poêle, toilette, attache, auvent, parfaite condition, visible près du Bureau de Poste - Lac des Plages. Tél.: 423-6362. (12-19)

Transport à vendre. Renseignements fournis sur demande: Tél. 427-6785. (24-J.A.C.)

Lac Béthisse - A qui la chance? Terrain sur grève 100' x 130' - Bonnes conditions. Mme M.A. Drolet, St-André-Avellin. (8 J.C.A.)

A vendre: Terrain au Lac Belisle, grandeur 287 pieds de grève. S'ad.: 983-2190. (12-19)

Refrigerateur, pour campement, très propre, bonne condition. Tél. 985-2925. (12-19-26)

A vendre: Vaste choix de cages en broche pour tout genre d'élevage. Grandeurs assorties. Tél. 423-6238. (12-19-26-2-9)

A vendre: Maison avec revenu; Pontiac 1965; Poêle 30" Westinghouse. 416 Victoria, Thurso. Tél.: 985-2837. (19)

A vendre: Soulier de golf blanc et brun, pointure 8½, homme (neuf). Valeur \$35.00 pour \$20. Tél.: 985-2854. (19)

A vendre: Maison située centre du village, face au théâtre Royal. 8 apts., 2 salles de bain. Pouvant servir pour 2 logis. Occupation immédiate. Tél. 983-6600. (19-26)

A vendre: Robe de mariée avec traîne amovible Organza-blanc, grandeur 12 ans. Voile disponible. Prix à discuter. Appeler après 6 hres. Tél. 423-5129. (19-26)

A vendre: Lieuse Mais, marque John Deere avec P.T.O. Ensemble Mais marque G E H L, bonne condition. 986-3903. (19-26)

Maison à vendre à Masson, 4 chambres à coucher. 985-2829. (19)

Cette spécialité pour vous. Maison suisse été-hiver, comprenant meubles, garages, système de chauffage, plage (tout en sable, finie en pierre), foyer (âtre français) fait de pierres plates des champs (45 tonnes) cheminée extérieure: 28 pi. de hauteur et 7 pieds de largeur. Lac St-Emile à St-Emile de Suffolk. Tél.: (819) 985-3024. (19)

Maison neuve à vendre: 3 logis, chauffage central, centre de la ville. Tél.: 985-2541. (19) (2)

A vendre: Nettoyeur d'étable, marque Doyon et 250 pieds de chaîne. Un an d'usage. Tél.: 427-5709. (19)

Ford Galaxie 500 1965, V 8, entièrement équipé, très bonne condition. Prix à discuter. 986-3395 ou 986-5145. (19)

A vendre: Poêle à bois, très bonne condition. 983-7752. (19)

A vendre: Carosse marque Gen-dron, très propre, bonne condition. Tél. 983-2111. (19)



Matériaux
Bonhomme Inc.

SUCCURSALE DE
PAPINEAUVILLE, QUE.

"La cour à bois
la plus complète
de la région"

427-6264

"Ou vous obtenez
mieux en
payant moins"

BOIS
Matériaux de
construction
quincaillerie et outils

DICTIONNAIRES WEBSTER

Edition 1970, grandeur de librairie, neufs, encore dans leur emballage. Prix \$45.00

(Will sell for \$15.)

Déduire 10% sur commande de 6 ou plus.

ADRESSER VOS LETTRES A:

North American Liquidators

58 - 158 2nd Ave. N. Dept. Q-118
SASKATOON, SASKATCHEWAN.

Inclure \$1.00 par volume pour commande payable sur livraison (C.O.D.)
Balance payable sur réception de marchandise.
Si vous n'êtes pas satisfait, après inspection retournez-le marchandise en dedans de 10 jours pour remboursement.

Pas de vendeurs, chaque volume est spécifiquement marqué pas pour revente

PAPINEAUVILLE

APPARTEMENTS A LOUER

(PREMIERE PHASE:
12 UNITES DE LOGIS SUR 24 UNITES)

- 3 LOGIS D'UNE CHAMBRE A COUCHER
- 6 LOGIS DE DEUX CHAMBRES A COUCHER
- 3 LOGIS DE TROIS CHAMBRES A COUCHER

SOUS LE REGIE DE LA CENTRALE D'HYPOTHEQUE (CANADA)

- *Chauffage électrique individuel
- *Salle commune avec laveuse & sècheuse commune
- *Balcon individuel
- *Antenne centrale de T.V.
- *Les prix 1 c. a. c. : \$90.00 mois
2 c. a. c. : \$100.00 mois
3 c. a. c. : \$115.00 mois
- *Chaque logis comprend son balcon extérieur.

POUR INFORMATIONS ET APPLICATIONS:

M. MAURICE PILON A 427-5507

(JOUR SEULEMENT)

SOIR: 427-5624

CONSTRUITS PAR:

P. BONHOMME & CIE LTEE

PAPINEAUVILLE



PIERRE AUBRY
Tél.: 983-2171 ST-ANDRE-AVELLIN

TESSIER & TESSIER INC.

COURTIERS EN IMMEUBLES



5 BUREAUX
40 REPRESENTANTS
A VOTRE SERVICE...



LUCIEN BOURGEOIS
423-6941

MONTEBELLO

St-Emile de Suffolk, Lac Hacquart: 20 acres, 2,500' sur le bord du lac avec grève naturel - le. Une île de 2 acres. Eau par gravité. Electricité. 22 milles de Montebello. Inscr.: 71-315

Lac Hacquart - St-Emile de Suffolk, 22 milles de Montebello: 2 lots 100 x 100 approx. sur bord du lac. Electricité, cave creusée, prêt à bâtir. Inscr.: 359.

Rue Galipeau, Thurso: maison 2 étages papier brique, salon, cuisine, salle à diner, toilette: autre cuisine, 5 c.c., salle de bain complète. Possibilité de faire 2 logis. Inscr.: 961.

Chalet en bois rond. Endroit privé, bon pour chasse et pêche. 3 c.c., toilette sceptique. Service de l'électricité. Inscr.: 478.

Prendrais jeune fille en chambre du lundi au vendredi. A Papineauville, rue Papineau. Tél.: 427-5582. (12-19-26-2)

Prendrais en pension, dame âgée ou fille sérieuse qui désire se faire un foyer. Tél. 985-2746. (19)

On demande: Serveuse ayant un peu d'expérience de cuisine pour restaurant à Montebello. Salaire minimum payé. Tél. 423-6386. (19-26)

Récompense à qui retrouvera un chien perdu dans bois de Papineauville. Chien moyen, blond, poil court. Licence 108. Nom: Choco. Récompense si aperçu, ou trouvé mort ou vivant. Tél. 427-6932. (12-19)

A louer: Logis disponible, situé à Papineauville. 3 apts. Chambre de bain complète. Idéal pour 2 personnes. Armoires modernes. Entrée 200. Fournaise fournie. 423-5533. (12-19-26)

Mesures de sécurité sur les chantiers de construction

L'EMPLOYEUR DOIT MAINTENIR UN SERVICE DE PREMIERS SOINS.

Le règlement no. 33 de la Commission des Accidents du Travail du Québec stipule que tout employeur dont l'industrie est assujettie à la loi des Accidents du Travail doit maintenir, à ses frais, dans son industrie, un service de premiers secours pour ses ouvriers qui subissent des accidents.

Ce service de premiers secours doit être en conformité avec les dispositions du guide de secourisme publié par cette Commission. De plus, au moins une civière avec une couverture de laine doit être disponible sur tout chantier de construction où l'effectif régulier du personnel atteint 25 ouvriers.

Tout employeur sur un chantier de construction est donc tenu de se conformer à ce règlement.

La Commission Scolaire de la Vallée de la Lièvre requiert les services d'un DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT

- Le candidat devra se conformer aux exigences de l'article 151 des Règlements du Ministre de l'Éducation: -

- a) 17 ans de scolarité
- b) 5 ans d'expérience dans l'administration pédagogique
- c) Brevet d'enseignement du Québec

- Les demandes seront reçues jusqu'au 25 août 1971 à 4h. p. m.

Adressez à: Jacques DesRosiers, dir. gén. secr.-trés., Commission Scolaire de la Vallée de la Lièvre, 146-A MacLaren Est, Buckingham, Qué. Tél.: 986-5942

Chantiers de construction

LA PROTECTION DE L'OUVRIER: LES SANDALES INTERDITES.

Tout salarié sur un chantier de construction doit porter une chaussure de résistance suffisante. En conséquence, il est interdit de travailler pieds nus ou de porter les chaussures suivantes:

- a) des sandales;
- b) des chaussures à bout ouvert;
- c) des chaussures en caoutchouc léger ou toute autre chaussure de faible résistance au choc, à la compression ou à la perforation.

Les semelles et les talons de toute chaussure, de sécurité ou non, doivent être d'un matériel tel que les risques de glisser, sous conditions normales, sont minimisés le plus possible.

commission d'assurance-chômage

INFORMATION

Deux vieilles raisons empêchant de travailler sont deux nouvelles raisons de percevoir des prestations d'assurance-chômage.

Dorénavant, s'il vous faut cesser de travailler parce que vous êtes malade ou enceinte, vous pouvez avoir droit aux prestations d'assurance-chômage.

Maintenant, si la maladie vous empêche de toucher un salaire, vous pouvez recevoir des prestations d'assurance-chômage pendant une période allant jusqu'à quinze semaines. Nos études montrent d'ailleurs que, dans neuf cas sur dix, la

maladie ne se prolonge pas au-delà de cette période. Lorsque la maladie dure plus de quinze semaines, l'on considère qu'il s'agit d'un cas d'invalidité à long terme et le Régime de pensions du Canada ou le Régime de rentes du Québec assume alors les paiements au malade.

La travailleuse enceinte pourra maintenant toucher des prestations de grossesse pendant quinze semaines, soit neuf semaines avant la naissance du bébé et six semaines après.

Si, après quinze semaines de prestations de grossesse ou de maladie, vous désirez travailler de nouveau mais ne trouvez pas d'emploi, vous pouvez demander d'autres prestations, comme toute personne sans emploi.

Oui, maintenant, l'assurance-chômage paie en cas de maladie ou de grossesse. Et ce n'est là qu'un exemple des nombreux avantages qu'offre la nouvelle assurance-chômage.

Pour connaître tous les avantages auxquels vous avez droit lisez le guide préparé à l'intention des travailleurs. Il vous dira comment nous pouvons vous aider. Pour obtenir votre exemplaire de ce guide, adressez-vous au bureau d'assurance-chômage le plus proche de chez vous.



La Commission Scolaire Régionale Papineau

Province de Québec
Comté Papineau

APPEL D'OFFRES

Avis est par les présentes donné par le soussigné secrétaire-trésorier que la Commission Scolaire Régionale Papineau recevra jusqu'à 15h., vendredi le 27 août 1971, des soumissions scellées pour "ameublement scolaire, machine de bureau et armoires de vêtements".

Les devis et formules de soumission peuvent être obtenus au bureau de la commission entre 8h30 et 16h les jours ouvrables, à compter du 24 août 1971.

Lesdites soumissions seront ouvertes lors d'une session qui sera tenue à 16h le 30 août 1971 au bureau de la commission, dans la salle des Commissaires, Blvd. des Jeunes, Buckingham, Qué.

Donné à Buckingham ce 17ème jour d'août 1971.

Antoine Morin,
Secrétaire-trésorier.



HOTEL/MOTEL SEIGNEURIE INC.

ROUTE 8
PAPINEAUVILLE

SAMEDI-DIMANCHE
21 - 22 AOUT 1971

Donald Charlebois CHANTEUR

Maria Salem danseuse

Danse avec orchestre "LES TSARS"

Danse: vendredi, samedi, dimanche - Spectacle: samedi et dimanche.

CHEZ

RUGER & FRÈRE

LTDÉE

Tel. 985-2218

212 GALIPEAU, THURSO

Vendeurs

C. DUPONT
985-2868

L. CORBEIL
985-3149

TOYOTA

complètement équipées pour UN PRIX MODIQUE!

COROLLA

La parfaite voiture économique de dimensions réduites. Le gros moteur de 73 ch. donne une vitesse de croisière de 78 milles à l'heure et permet de parcourir 35 milles au gallon d'essence. Intérieur spacieux et luxueux, sièges-baquets à dossiers inclinables, chauffage à 3 réglages, essuie-glaces à 2 vitesses. Equipement de sécurité complet.

TOYOTA CROWN

Solidité à toute épreuve et élégance durable

Carrosserie dotée de la sobre élégance d'une voiture de prestige. Chassis d'une durabilité exceptionnelle. Intérieur luxueux. Un équipement qui fait plus que répondre à toutes les exigences des normes de sécurité.

